







LES CHEMINS DE SAINT-JACQUES

EN GASCOGNE

Extrait de la REVUE DE GASCOGNE.

AUCH — IMPR. ET LITH. G. FOIX, RUE BALGUERIE

na 275874

ZRV
3488

LES
CHEMINS DE SAINT-JACQUES
EN GASCOGNE

PAR

ADRIEN LAVERGNE

VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE GASCOGNE
INSPECTEUR DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE



BORDEAUX
LIBRAIRIE P. CHOLLET

13, Passage Sarget, 13

—
1887

LES CHEMINS DE SAINT-JACQUES

EN GASCOGNE ⁽¹⁾

Les pèlerinages tenaient une grande place dans l'existence de nos pères. « Aujourd'hui, dit M. Siméon Luce, les gens riches ou du moins aisés entreprennent seuls de grands voyages pour leur instruction ou pour leur plaisir. Autrefois, au contraire, les classes laborieuses, les paysans et les ouvriers des villes s'adonnaient le plus aux pèlerinages » (2).

Dans ces longs voyages, la vie en commun, des services réciproques établissaient des liens de vraie charité chrétienne; la prière commune unissait les cœurs; l'éloignement de la patrie, qui fait tant désirer de la revoir, les mêmes vœux pour le pays et pour le souverain excitaient dans les âmes les plus vifs sentiments de patriotisme; l'horizon des esprits s'élargissait par la vue de mille objets nouveaux; des relations se créaient de ville à ville, de province à province, au profit de la civilisation.

Les pèlerinages étaient entrepris le plus souvent par dévotion, soit librement, soit pour accomplir un vœu; quelquefois aussi ils avaient un but expiatoire.

Je n'ai point à parler ici des personnages importants qui, par piété, ont pris le bourdon des pèlerins. Cependant j'ai

(1) J'ai publié une première étude sur les chemins de Saint-Jacques dans la *Revue de Gascogne* (t. XX, p. 363). Depuis a paru LE CODIX DE SAINT-JACQUES DE COMPOSTELLE (*liber de miraculis*) LIVRE IV, publié par le R. P. Fidel Fita, membre titulaire de l'Académie royale d'histoire de Madrid, avec le concours de M. Julien Vinson, professeur à l'École nationale des langues orientales vivantes. Paris, Maisonneuve, 1882. Cette publication m'a conduit à de nouvelles recherches, dont voici le résultat.

(2) *Histoire de Bertrand du Guesclin*, t. I, ch. VIII, p. 252.

plaisir à remarquer, parmi les plus saints, l'angélique saint François d'Assise qui, d'après la légende des *Fioretti*, aurait accompli le pèlerinage de Saint-Jacques (1).

J'insisterai un peu plus, à cause des traits curieux qu'il nous présente, sur le caractère expiatoire de certains pèlerinages.

Les inquisiteurs du midi de la France imposaient très fréquemment, comme pénitence, aux hérétiques convertis et absous, des pèlerinages et des visites annuelles à jour fixe (*visitationes*), à des lieux de dévotion expressément désignés (2).

Vers le XIV^e siècle, il y eut guerre entre la vallée d'Aspe et celle de Lavedan. Les habitants de celle-ci, au moyen de maléfices, rendirent leurs ennemis immobiles, les massacrèrent et les jetèrent dans un gouffre. Mais à partir de ce jour, les plantes ne végétèrent plus chez le peuple déloyal et barbare, les troupeaux ne portèrent plus de fruit et les femmes devinrent stériles. Il fallut s'adresser au pape. L'une des conditions principales de l'absolution fut que dix députés de Lavedan seraient envoyés à Saint-Jacques de Compostelle (3).

Une curieuse sentence, rendue en 1555 par les consuls de Condom dans une affaire criminelle, nous montre que des coupables, des meurtriers même étaient condamnés à un pèlerinage (4).

Mais l'expiation par le pèlerinage était plus particulièrement exigée du coupable gracié.

(1) *Fioretti di san Francesco*, ed. A. Cesari, c. iv; — Ozanam, *Les poètes Franciscaïns* (Lecoffre, 1859), p. 259.

(2) Ils distinguaient les *pèlerinages majeurs* (*peregrinationes majores*), situés hors de France, des *pèlerinages mineurs* (*peregrinationes minores*), compris dans nos frontières. Parmi les visites d'églises, il nous paraît intéressant de remarquer celle de Sainte-Marie d'Auch, le jour de la Nativité : « *Item in Auxi ecclesiam Beate Marie, in festo Nativitatis ejusdem.* » — *Practica inquisitionis* de B. Gui, éd. Douais (Paris, A. Picard, 1885, in-4°), p. 97.

(3) Davezac Macaya, *Essais historiques sur le Bigorre*, t. II, pp. 86 et 94. Voici un exemple plus célèbre. Lorsque Guillaume de Nogaret obtint l'absolution de son attentat contre le pape, ce fut à condition qu'il ferait plusieurs pèlerinages, entre autres celui de Saint-Jacques (*Hist. gén. de Languedoc*, éd. Privat, t. IX, p. 253).

(4) Voir cette sentence dans un fort spirituel article de M. Paul La Plagne (*Revue de Gascogne*, XX, 249).

Le plus souvent, dit M. Siméon Luce, lorsque les rois de France accordaient à un criminel sa grâce, ils le condamnaient à se rendre en pèlerinage, dans un délai fixé, à quelque célèbre sanctuaire, pour y demander pardon à Dieu et y déposer telle ou telle offrande, un cierge par exemple. Les plus coupables devaient faire le voyage nu-pieds et en chemise, les autres à pied et en jeûnant au pain et à l'eau (1).

M. Siméon Luce a relevé, d'après les registres de la chancellerie royale, la liste des sanctuaires officiels.

On y remarquera, dit-il, une lacune où s'accuse la politique suivie par les rois de France pendant tout le cours du xiv^e siècle dans la question du siège de la papauté. Tandis que l'on impose aux criminels graciés des voyages en Chypre, au Sinaï, à Jérusalem, on ne les condamne pas à se rendre une seule fois à Rome (2).

Peu à peu les pèlerinages perdirent de leur faveur et les ordonnances de nos rois en amenèrent la décadence complète. Louis XIV défendait « d'aller en pèlerinage à l'étranger sans permission du roi et approbation de l'évêque diocésain, à peine de galères à perpétuité (3). » Cependant des gens du peuple, de pauvres paysans contrevenaient parfois aux défenses et se mettaient en route; ils étaient alors exposés à mille désagréments.

En 1777, cinq pèlerins de Montblanc, dans l'intendance de Montpellier, furent arrêtés sur le chemin de Saint-Jacques, dépouillés de leurs effets et mis au dépôt de la mendicité de Pau. A cette occasion, M. de Saint-Tray, officier de la maréchaussée, écrivit à son intendant :

Je me suis fait une loi d'ôter à tous ces gens-là autant que j'en trouveray (leurs effets, papiers, bourdons, chaperons de cuir, etc.), et je ne

(1) *Hist. de Bertrand du Guesclin*, t. 1, ch. vii. — Dans *l'Hist. gén. de Lang.* (t. x, cc. 1527 et 1528), un document nous rapporte qu'un habitant de Montpellier, ayant tué un de ses compatriotes dans une rixe, Charles V le gracia à condition que dans le délai d'un an il ferait le pèlerinage de Compostelle pour le repos de l'âme du défunt.

(2) *Ibid.*, p. 243.

(3) Francisque Michel, *Histoire du commerce et de la navigation à Bordeaux*, t. 1, pp. 523 et 524.

leur rendray jamais, les déchirant de suite et les faisant brûler, pour leur faire voir par là qu'ils sont traités encore très doucement, puisque les ordonnances du Roy concernant les pèlerinages, renouvelées par Mgr d'Aine, votre prédécesseur, condamnent les pèlerins aux galères perpétuelles. Je les crois quittes à fort bon marché, lorsqu'ils sont condamnés à la maison de force..... (1).

Au moyen âge le pèlerinage de Saint-Jacques était l'un des plus célèbres ; son importance le faisait placer immédiatement après celui de Jérusalem et celui de Saint-Pierre de Rome. Dante même nous dit qu'on n'appelait proprement *pèlerin* (*pellegrino*) que celui qui allait à Saint-Jacques (2).

Les pèlerinages de Compostelle procédaient du même esprit que les croisades ; et dans le pacifique pèlerin de Saint-Jacques, il y a le pèlerin armé de Jérusalem (3).

Nous voyons, en effet, la plus grande ferveur pour les saints voyages coïncider avec la période des croisades (x^e, xi^e et xii^e siècles) ; souvent nous trouverons le grand nom de Charlemagne et le souvenir des guerres contre les musulmans le long des voies suivies par les pieuses caravanes.

Et quand, réunis sous la conduite d'un prêtre ou d'un ermite, les pèlerins se mettaient en marche par les chemins de la croisade contre les Maures, en célébrant dans des cantiques rythmés les miracles de saint Jacques, leur refrain était celui des chants propres aux guerres saintes : *Ultreia!* c'est-à-dire *en avant* (4) !

Les templiers, les hospitaliers de l'Ordre de Malte avaient

(1) Archives départementales du Gers, série C, n° 343. Sous le même numéro, les mêmes archives renferment des documents sur deux pèlerins d'Auvergne et deux pèlerins de Saint-Etienne en Forez, qui furent maltraités de la même manière.

(2) In modo stretto non s'intende pellegrino se non chi va verso la casa di S. Jacopo, o riede. *Vita nuova*.

(3) *Hist. littéraire de la France*, t. XXI, p. 272 à 292, art. de M. Victor Le Clerc.

(4) Victor Le Clerc (*Op. cit.*, p. 276 à 277) publie un cantique d'Aimeric de Parthenay, où sont célébrés les miracles de S. Jacques. En voici les deux derniers vers :

Fiat amen alleluia dicamus solemniter,
Et ultreia esus eia decantemus jugiter.

établi des hospices sur les chemins de Compostelle comme sur celui de Jérusalem. Un ordre religieux et militaire, celui de *Saint-Jacques de l'Épée rouge*, fut spécialement créé pour protéger les pèlerins qui se rendaient au tombeau de l'apôtre ennemi des infidèles; il avait pour devise : *Rubet ensis sanguine arabum* (1).

Les routes qui menaient à Compostelle, la plupart anciennes voies romaines, partaient des points les plus opposés et venaient toutes passer par l'angle sud-ouest de la France qui forme la Gascogne; elles étaient bordées de commanderies, d'hospices et d'hôpitaux, fondés par de pieuses largesses, pour subvenir aux besoins et à la sécurité des pèlerins.

On les nommait *chemin de Saint-Jacques*, *camín romiu*, *camín frances*. Cette dernière expression se trouvera plus loin dans quelques textes anciens de notre pays, mais elle était surtout commune en Espagne.

Encore aujourd'hui, dit le R. P. Fita, tout le long de la voie qui mène à Compostelle persiste le souvenir de ces grands pèlerinages que la France du moyen âge faisait au tombeau de Saint-Jacques. Partout on appelle *camín frances* cette voie qui, du reste, suit presque partout le trajet des anciennes voies romaines (2).

(1) On confond généralement l'Ordre de *Saint-Jacques de l'Épée rouge*, qui fut institué pour la sauvegarde des pèlerins de Compostelle, avec l'ordre de *Saint-Jacques de la foi et de la paix*, fondé au XII^e siècle par Amanieu I, archevêque d'Auch (de Cauna, Lencouacq, Bessaut et l'ordre de *Saint-Jacques de l'Épée*; — Bladé, *Revue de Gascogne*, XVIII, p. 352; — A. du Bourg, *Hist. du Grand-Prieuré de Toulouse*, p. 355). C'est là une erreur. Voir, sur ces ordres religieux et militaires, les manuscrits de l'abbé d'Aignan du Sendat (Bibliothèque de la ville d'Auch, t. 83, pp. 993 à 1066; t. 86, pp. 1525 à 1552) et *Rev. de Gasc.* xx, 536, et XXI, 78.

(2) *Livre IV du Codex de Compostelle*, pp. 1 et 2. — Ajoutons que, selon le même *Codex*, p. 45, les pèlerins entraient dans la ville de Saint-Jacques par la *porta francijena*, qui, d'après le P. Fita, est la *puerta de francos* ou *puerta del camino*, située à l'angle nord-est de la ville, où finissait la grande voie de Saint-Jacques (*camino frances*). — Notons encore, d'après le P. Fita, une plaisanterie populaire en Espagne et devenue proverbe :

Camino frances,
Venden gato per res.

« Chemin français, on y vend du chat pour de la viande de boucherie. »

Voici, d'après le livre iv du Codex de Compostelle, l'ensemble du réseau formé par ces routes.

Quatre chemins vont à Saint-Jacques; ils se réunissent à Puente la Reina (ad Pontem Reginæ) :

Le premier, par Saint-Gilles, Montpellier et Toulouse, va au port d'Aspe;

Le second passe par N.-D. du Puy, Sainte-Foy de Conques et Saint-Pierre de Moissac;

Le troisième, par Sainte-Magdeleine de Vézelay, Saint-Léonard en Limousin et Périgueux;

Le quatrième, par Saint-Martin de Tours, Saint-Hilaire de Poitiers, Saint-Jean-d'Angély, Saint-Eutrope de Saintes et Bordeaux.

Ces trois derniers se réunissent à Ostabat pour traverser les Pyrénées au port de Cise et rejoindre à Puente la Reina (au sud de Pampelune) le premier chemin qui traverse les montagnes au port d'Aspe. A partir de Puente la Reina, il n'y a qu'une voie (1).

Je me propose d'étudier chacun de ces chemins dans un chapitre spécial et de parler ensuite d'autres routes omises par le *Codex de Compostelle*. Mais je n'étendrai guère mes études au-delà des limites de la Gascogne, la Garonne et les Pyrénées.

(1) *Codex de Saint-Jacques de Compostelle*, liv. iv, ch. 1. *De viis sancti Jacobi apostoli*, pp. 2 et 3.

CHAPITRE I^{er}

CHEMIN DE TOULOUSE AU PORT D'ASPE.

Selon le *Codex de Compostelle*, le premier chemin de Saint-Jacques venait d'Arles, passait par *Saint-Gilles*, *Montpellier* et *Toulouse* (1). C'était l'antique voie dont les deux extrémités étaient, à l'orient Jérusalem, et à l'occident Compostelle (2).

§ 1. De Toulouse à Auch.

A *Toulouse*, on vénérât les reliques de saint Saturnin (3). Près de la basilique élevée sur le tombeau du saint apôtre,

(1) Le *Codex de Saint-Jacques de Compostelle*, pp. 20, 21 et 22, nous parle des reliques que les pèlerins doivent vénérer à Arles. Et dans le *Roman de Guillaume au court nez* (Paulin Paris, *Manuscrits français de la Bibliothèque du Roi*, III, p. 146), on trouve ces vers à propos des Aliscamps dans le territoire d'Arles :

Encore le voient li pelerin assez
Qui à Saint-Jacque ont le chemin torné.

Le passage de la voie à Saint-Gilles, à Montpellier, au tombeau de saint Guillaume de Gellone, aux reliques de saint Tibéry, de saint Modeste et de sainte Florence, est constaté par le *Codex*, pp. 2 et 22 à 28.

(2) De Jérusalem à Auch, on suivait l'*Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem*. La suite de ce chapitre indiquera la voie qui, d'Auch, allait à Compostelle.

(3) *Codex*, p. 27.

les pèlerins avaient un hospice. Au commencement du XV^e siècle, Raymond de Lescure, grand-prieur de l'ordre de Malte à Toulouse, leur fit attribuer l'ancienne maison du Temple avec les revenus de la commanderie de Gari-dech (1).

« Après avoir traversé la Garonne, dit le *Codex de Compostelle*, on se trouve sur la terre de Gascogne (2) » ; et l'on suit, selon un document de 1196, le « chemin de Saint-Jacques appelé aussi *camin francés*, par lequel on va de Toulouse à Auch » (3). Voici quelques textes relatifs à cette voie.

Le cartulaire de la mairie de l'Isle-Jourdain mentionne un hôpital sur les limites de *Léguévin* (4), un autre sur celles de *Pujaudran* et le passage du chemin dans cette dernière localité ou aux environs (5). Il allait ensuite à l'*Isle-Jourdain* (6).

Il y a quelques années, feu M. Curie Seimbres eut la bonté de me communiquer un texte qui indique la continuation du vieux chemin. C'est une transaction conclue en 1227, dans laquelle les abbayes de Gimont et de Grandselve s'accordent sur des droits de dépaissance dont elles établissent les limites «... *usque ad caminum sancti Jacobi quod venit a domo monialium sancti Joannis et vadit ad pontem Romevium, et a ponte Romevio versus hospitalement Amboni, et ab hospitale*

(1) A. du Bourg, *Hist. du Grand-Prieuré de Toulouse*, pp. 14, 66, 76, et pièces justificatives, n° XXIV.

(2) *Codex*, p. 11.

(3) *In camino sancti Jacobi frances omnes pro quo homines pergunt de Tolosa apud Auxim. Hist. gén. de Languedoc*, éd. Privat, VIII, col. 410.

(4) L'hôpital de Léguévin appartenait à l'ordre de Malte. A. du Bourg, *Hist. du Grand-Prieuré de Toulouse*, p. 55.

(5) Cartulaire municipal de l'Isle-Jourdain dit *las poustetos* (Archives de la mairie de l'Isle-Jourdain AA, 1. — Voir la partie intitulée : *Instrumentum limitationum totius terræ*, et une sentence arbitrale entre Pujaudran et l'Isle-Jourdain, f° 12).

(6) Dans un traité de paix, conclu l'an 1180 entre un comte de Comminges et Jourdain de l'Isle, il est dit : « Et absolvit et dimisit prædictus comes de Comenge Jordano de Isla omnem terram et honorem quem ei petebat *in camino S Jacobi cujus per quos homines vadunt ex Tolosa apud Islam et apud Aubinet et apud Auxim.* » *Hist. gén. de Languedoc*, éd. Privat, VIII, col. 409.

Amboni usque ad hospitalement de Bestiol, et ab hospitale de Bestiol in directum versus castrum Montis-Ferrani, et inde per serram usque ad molendinum de Marestanho quod est in Sava... » (1). Pour continuer notre voie dans la même direction, nous devons suivre en sens inverse les noms de lieu que renferme ce texte.

Après avoir quitté l'*Isle-Jourdain*, le chemin de Saint-Jacques allait d'abord vers un moulin dit de *Marestaing* et situé sur la Save (l'*Isle-Jourdain* et *Marestaing* avaient des établissements de l'ordre de Malte) (2); de là il remontait vers le château de *Monferran* (le cartulaire municipal de l'*Isle* mentionne le *camin francés* sur les limites de *Monferran*) (3); ensuite notre voie allait directement à l'hôpital de *Bestiol* qui, selon M. l'abbé Dubord, devait être à *Giscaro* (4); de cet hôpital, le chemin se dirigeait sur celui d'*Ambon*, commanderie de l'ordre de Saint-Jacques (5); puis au *pont de la voie des pèlerins* sur la Gimone et à *Saint-Jean le Vieux* ou *Saint-Jean de las monges* (6). Après la fondation de la bastide de *Gimont*, un hôpital fut établi dans cette ville « pour les malades, peregrins et autres romius » (7).

A *Aubiet*, il y avait un hospice dédié à saint Jacques, situé sur la rive occidentale de l'Arrats, près de l'église de Sainte-Catherine; une confrérie de saint Jacques était attachée à cette maison (8). On passait à Marsan ou aux environs et on

(1) Collection Doat, tome LXXVIII, Bibliothèque nationale, MSS.

(2) *Hist. du Grand-Prieuré de Toulouse*, p. 241.

(3) Cartulaire municipal de l'*Isle-Jourdain* : *Instrumentum limitationum*.

(4) Le savant curé d'*Aubiet* m'assure que *Giscaro* se trouve dans le cartulaire de *Gimont*, sous la forme *Giscarol*. Il y a peut-être, comme il arrive souvent dans les manuscrits Doat, une faute de copie au mot *Bestiol*.

(5) *Hist. gén. de Languedoc*, IX, p. 639. Les Bénédictins ajoutent que le pape Innocent VI unit cette commanderie au collège Saint-Martial de Toulouse. — *Ambon* était, avant la révolution, une paroisse arrosée par un ruisseau qui porte son nom. Elle est marquée dans la carte du diocèse de Lombez, publiée par M. l'abbé Cazauran.

(6) *Rev. de Gasc.*, XIII, p. 228.

(7) *Rev. de Gasc.*, XVII, pp. 432 et 512.

(8) Voir un texte cité plus haut d'après l'*Hist. générale de Languedoc*, VIII, col. 409 — *Rev. de Gasc.*, V, pp. 221 et 240; — VII, p. 553.

arrivait à *Auch*. Les pèlerins visitaient à Auch les reliques du monastère de Saint-Orens, la cathédrale, lieu de pèlerinage en l'honneur de la Vierge (où l'inquisition (1) envoyait parfois ses pénitents), et trouvaient au midi de la ville, au-dessous du château des comtes d'Armagnac, l'hôpital Saint-Jacques, qui leur était attribué (2).

La route que nous venons de parcourir est une voie romaine indiquée par l'*Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem* et par la *Carte de Peutinger*.

Le premier de ces documents nous montre que le chemin de Saint-Jacques se confondait avec la voie romaine depuis Arles et au-delà jusqu'à Auch. Voici ce qu'il dit pour le parcours à partir de Toulouse; nous mettons en face de chaque nom l'identification probable d'après les distances :

Civitas Auscius		Auch.
Mutatio Ad Sextum (3)	L. VI,	Marsan.
Mutatio Hungunuerro	L. VII,	Ambon.
Mutatio Bucconis	L. VII,	L'Isle-Jourdain.
Mutatio Ad Jovem	L. VII,	Lèguevin.
Civitas Tolosa	L. VII,	Toulouse.

Total : XXXIV lieues.

La *Carte de Peutinger* donne entre Auch et Toulouse exactement le même nombre de lieues que l'*Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem*, ce qui prouve que la voie était la même; seulement la carte ne nomme qu'une station entre les deux cités, celle de *Casinomagus*, qui n'est point indiquée dans l'itinéraire. Voici, avec l'iden-

(1) Voir plus haut, p. 6, note 2.

(2) P. Lafforgue, *Histoire de la ville d'Auch*, II, pp. 238 et 244. C'est actuellement la maison de M. Ader, banquier.

(3) *Ad Sextum (lapidem)*, c'est-à-dire à la sixième borne, qui marque la sixième lieue à partir d'Auch.

lification certaine ou probable, ce qu'on trouve dans la *Carte de Peutinger*.

Eliberre		Auch.
Casinomago	XV	Vers Monferran (1).
Tolosa	XVIII	Toulouse.

Total : XXXIV lieues.

§ 2. D'Auch à Lescar.

A Auch, les pèlerins abandonnaient la voie romaine de Toulouse à Eauze et à Bordeaux, pour se diriger vers Lescar, l'antique Beneharmum (2). En sortant de leur hôpital, ils passaient près d'une maison qui conserve encore dans une petite niche une statuette de saint Jacques; ils rencontraient ensuite l'ermitage, puis la porte du Caillou (3). Une charte romane publiée par M. l'abbé Canéto mentionne *lo camin de Sent Jacme* à la sortie de la ville d'Auch (4). Ce chemin montait la côte qui conduit au cimetière actuel, passait près de la chapelle de *N.-D. des Neiges*, où il y eut jadis un hôpital (5), et suivait le chemin de *Saintes*. En cet endroit se trouvait une église dédiée à sainte Quitterie et un hôpital, fondé à la fin du XIV^e siècle par Guillaume de Pouyloubrin (6). Plus loin était l'hôpital de *Lagors* (7). Puis celui de *Serregrand* ou *Sal-*

(1) Suivant l'opinion de d'Anville et de Chaudruc de Crazannes, j'ai autrefois placé *Casinomagus* ailleurs. Mais je me trompais comme ces savants.

(2) P. Lafforgue (*Hist. de la ville d'Auch*, II, p. 166) appelle ce chemin la voie romaine d'*Augusta Auscorum* à *Bencharnum*. Mais il n'en donne aucune preuve. On a trouvé aux abords de la ville le long de ce chemin de nombreux restes antiques: des statues, des inscriptions et des monnaies. *Rev. de Gascogne*, XXII, p. 355.

(3) P. Lafforgue. *Hist. de la ville d'Auch*, II, p. 157. *Rev. de Gasc.*, XXII, p. 356.

(4) *Revue d'Aquitaine*, I, p. 545; II, p. 27.

(5) Dom Brugèles, *Chroniques du diocèse d'Auch*, pp. 369 et 370.

(6) P. Lafforgue, *Hist. de la ville d'Auch*, II, p. 163. Mss. d'Aignan, 83, p. 1028. M. l'abbé Canéto dit qu'il y avait une *maladrerie* à *Saintes* (*Ste-Marie d'Auch, Atlas monog.*, p. 66).

(7) Les archives départementales du Gers (G., 17) possèdent le registre du notaire Garros (*liber de Garrossio*), qui commence par une copie du cartulaire

legrand, qui a été élevé, nous dit une charte, le long du chemin public de Saint-Jacques, dans une vallée profonde et affreuse, pour le secours et le soulagement des pauvres, des pèlerins et des voyageurs. Un jour de l'année 1188, Bernard IV, comte d'Armagnac, et son fils Géraud, qui devait lui succéder, vinrent dans cet hôpital. Ils allaient en pèlerinage à Compostelle, nous dit Dom Brugèles (1). Après avoir pris leur repas, ils reçurent un requête des frères hospitaliers. Inspirés par l'Esprit-Saint, ils donnèrent à Dieu, à Saint-Jacques de Serregrand, au père Vital prieur, à ses religieux et à leurs successeurs, pour en jouir librement, en paix et à perpétuité, toutes les terres cultivées et incultes voisines de leur hôpital. De plus ils autorisèrent leurs chevaliers à donner de leur côté tout ou partie de leur patrimoine à cette sainte maison (2).

Les pèlerins se dirigeaient ensuite vers l'*Isle-de-Noé* ou *d'Arbeissan*, comme on disait autrefois. Avant d'entrer dans cette petite ville, les pèlerins trouvaient un hôpital, qui est indiqué dans le cartulaire de Berdoues ainsi que la voie (3). En 1278, Odon d'Arbeissan donna aux religieux de cet hôpital une portion de la seigneurie de l'Isle, afin qu'ils eussent de quoi entretenir les malades et recevoir les pèlerins (4). Les chanoines de Sainte-Marie d'Auch, devenus propriétaires de cet hôpital, comme ils l'étaient devenus de celui de Serregrand,

de Serregrand. C'est au folio 12 v° que se trouve mentionné l'hôpital de La Gors. Une grosse habitation rurale de la commune d'Auch, située aux environs du vieux chemin, porte ce nom. Comme je demandais à son propriétaire s'il ne restait rien de l'ancien hospice, il me montra dans un bas fonds un champ appelé à « l'hôpital » par le cadastre.

(1) *Chron. du diocèse d'Auch*, p. 519.

(2) Cartulaire de Serregrand, f° 22 r°. Monlezun, *Hist. de la Gasc.*, vi, p. 316. De l'ancien hôpital il ne reste plus à Sallegrand que quelques pans de mur utilisés pour une construction rurale.

(3) Dans un acte de 1257, qui se trouve dans le *Cartulaire de Berdoues*, il est parlé d'une exploitation (*cultura*), « sita inter hospitalet et villam de Insula, et ex alia parte inter stratam publicam Sancti Jacobi et fluvium quod dicitur Baïsia. » Ce texte m'a été communiqué par M. l'abbé Cazauran. Voir encore, sur l'hôpital de l'Isle-de-Noé, Dom Brugèles p. 439.

(4) D'Aignan du Sendat, manuscrits, t. 85, p. 627.

affectèrent « un logement pour y donner retraite aux pèlerins passans pour aller à la dévotion de saint Jacques de Galice (1). » Plus loin, au delà de *Montesquiou*, dans la plaine de l'Osse, était l'*Hôpital Saint-Blaise* (2). Les pèlerins allaient à *Pouylebon*, descendaient la colline du château et trouvaient un hospice dans la vallée. Selon la tradition, trois arbres dans une prairie en marquent l'emplacement (3).

Notre chemin passait ensuite (4) à *Saint-Christau* (où on vénérât un tombeau de saint Christophe (5) et où on traversait la Ténarèse), à *Monlezun* (qui avait l'*hôpital Saint-Antoine* (6), de l'ordre de Saint-Antoine de Vienne), à *Sauveterre* (dont l'église est dédiée à saint Jacques et où M. l'abbé Dulac (7) a retrouvé la vieille voie), à *Maubourguet* (commanderie de l'ordre de Malte) (8).

Puis venait l'abbaye de *Saint-Orens de Larreule*. Elle possédait les reliques d'un saint pèlerin dont voici la légende :

Un évêque de Sutri nommé Ezzelin, revenant à pied d'un pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle, répandait autour de lui la parole de Dieu, les bénédictions et les miracles. Arrivé sur le flanc des côteaux

(1) D'Aignan du Sendat, manuscrits, t. 83, p. 1026.

(2) Dom Brugèles, p. 444.

(3) Je dois ce renseignement à M. le curé de Pouylebon.

(4) Voici les textes qui attestent le passage du vieux chemin à Saint-Christau, Monlezun, Sauveterre et Maubourguet :

1° Le catalogue des abbés de la Caze-Dieu des archives du grand séminaire (n° 10,596, p. 39) nous dit que l'abbé Vital de la Garde reçut du comte de Pardiac une donation limitée par le chemin romiu ou des pèlerins de Saint-Jacques, par lequel on va de Saint-Christau vers le château de Monlezun [communication de M. l'abbé Cazauran].

2° Dans le paréage de la bastide de Marciac, daté de 1298, il est parlé du « *caminum romeum Sancti Jacobi quo itur de Montelugduno versus Salvam terram in Ripparia.* » Monlezun, *Hist. de la Gasc.*, vi, p. 244.

3° Une sentence inédite entre les villes de Plaisance et de Marciac renferme ces mots : « *iter romeum antiquum per quod itur de Maleburgueto apud Montemlugunum et Sancitum Christophorum.* » (*Glanages de Larcher*, iv, p. 386, à la Bibliothèque de Tarbes).

(5) Dom Brugèles, p. 388.

(6) Dom Brugèles, p. 434.

(7) En 1874, M. l'abbé Dulac écrivait dans la *Revue de Gascogne* [xv, p., 132] : « Je viens de découvrir un *camii romiu* aux confins de Sauveterre et Auriabat. » Je dois ajouter que le savant rédacteur du *Souvenir de la Bigorre* nous a promis une étude fort importante sur les chemins de Saint-Jacques.

(8) Ant. Du Bourg, *Hist. du Grand-Prieuré de Toulouse*, pp. 376 et 380.

qui séparent le Béarn de la Bigorre, épuisé de fatigue et de soif, il frappa le sol de son bourdon et dit : « Ici je plante mon bourdon; puisqu'il n'y a point d'eau, que Dieu en donne. »

« Aci que planti moun bourdou;
» Si n'y a ayguo, que Diu n'y dou. »

Aussitôt une source merveilleuse jaillit et l'évêque expira. Les habitants de Montégut et de Lahitte, les deux villages voisins, se disputèrent le corps du saint personnage. On le plaça sur un char. Mais les bœufs dirigés vers l'un ou l'autre village ne purent avancer. Alors on les laissa tourner vers le monastère. Aussitôt ils s'élançèrent avec une rapidité inouïe et on ne put les arrêter qu'aux portes du couvent. Les moines reçurent avec joie ces reliques dans leur église, qui les conserve encore.

On éleva un oratoire près de la fontaine, dont l'eau opérait des guérisons. Aujourd'hui une croix remplace cet oratoire, et deux fois par an (1^{er} mai et 15 août) les habitants de Larreule y vont en procession; et « les miracles d'autrefois, dit M. de Lagrèze, se renouvellent de nos jours (1). »

Au couchant de Larreule commençait le second chemin vicomtal de Béarn, qui se confond avec le chemin *roumiu* qui va jusqu'à Somport et à la frontière espagnole (2).

Dans les Basses-Pyrénées, l'excellent *Dictionnaire topographique* de M. Paul Raymond sera notre guide. Le chemin romiu commençait dans ce département à *Luc-Armau* (3), traversait *Luccarré* (4), *Momy* (5), *Anoye*, *Abère*, *Saint-Lau-*

(1) *Histoire religieuse de la Bigorre*, par M. Bascle de Lagrèze, pp. 280, 281 et 291. J'ai abrégé le récit du savant historien, conservant le plus possible ses expressions.

(2) « *L'autre (cami) de la podge de Larrède entro Somport* » (Fors du Béarn XIII^e siècle). P. Raymond, *Dictionnaire topog. des Basses-Pyrénées*, v. chemins vicomtaux. Ce chemin ne se trouvait-il pas à *La Hitte Toupière*, *Sanctus Petrus de Fita* (*Souvenir de la Bigorre*, 1883, p. 252)? Ne passait-il pas à *Vidouse*, dont l'église est dédiée à saint Jacques (id., p. 253) et qui possédait la commanderie de *N.-D. des Lannes*, dépendante de Sainte-Christine (id., p. 258)?

(3) *L'hôpital de Luc*, *Sanctus Blasius de Luco*. (*Souvenir de la Bigorre*, 1883, pp. 251, 252).

(4) *Sanctus Petrus de Luco* (id.). *Luc arrè*, *Luc* situé au couchant (*arré*) de l'autre localité de même nom.

(5) *Sanctus Jacobus de Momica* (id., p. 248).

rent-Bretagne, Gabaston, Saint-Jammes, Morlaas (1), Buros, les Landes de Pont-Long et arrivait à Lescar. (2)

Le *grand chemin roumiu* passant par Luc, Anoye et Morlaas est signalé par M. Antoine du Bourg. Comme M. Paul Raymond, le savant écrivain remarque que la plupart des localités que nous venons de nommer appartenaient à l'ordre de Malte et dépendaient de la commanderie de Caubin Morlaas. Voici les importantes considérations qu'il a faites là-dessus :

Dans ces régions, les établissements de l'ordre de Saint-Jean présentent un aspect tout à fait particulier. Si ailleurs leurs maisons portaient le nom d'hôpitaux, elles n'en avaient pas du tout le caractère, ou du moins n'avaient pas tardé à le perdre. Ces lieux d'asile pour les pauvres s'étaient bien transformés, suivant les circonstances, en bâtiments agricoles ou en donjons féodaux. Dans le Béarn, au contraire, ils conservèrent leur caractère primitif. Cette contrée, alors très sauvage et assez peu habitée, était fréquemment traversée par les nombreux pèlerins qui se dirigeaient vers Rome ou vers Saint-Jacques-de-Compostelle. Les hospitaliers trouvèrent dans cette situation de quoi remplir pleinement le but de leur institution. Aussi voyons-nous établis à Morlas, à Anoye, à Luc (*sur le grand chemin Roumy*), de véritables hôpitaux où étaient reçus, nourris et soignés les pieux voyageurs. La sympathie qu'excitaient partout les pèlerins assurait une très grande prospérité à de tels établissements, et les donations affluaient de toutes parts : telle est l'origine de ce nombre considérable de dépendances de l'hôpital de Morlas, Serre-Morlas, Laurenties, Anoye, Luc (3).

§ 3. De Lescar en Espagne.

A Lescar le vicomte Gaston IV, le compagnon de Godefroy de Bouillon dans la première croisade, avait fondé un hôpital très richement doté (4).

Selon le *Codex de Compostelle*, le chemin de Saint-Jacques

(1) Luc-Armau, Luccarré, Momy, Gabaston, Saint-Jammes, appartenaient à l'ordre de Malte et dépendaient de Caubin Morlaas. Voir ces noms au *Dict. topo. des Basses-Pyrénées*.

(2) Voir le *Dict. topog. des Basses-Pyrénées*, v. chemin romiu.

(3) A. du Bourg, *Hist. du Grand-Prieuré de Toulouse*, p. 422.

(4) Monlezun, *Hist. de la Gascogne*, II, pp. 94 et 95.

passait au port d'Aspe. Cependant il semble qu'à Lescar les pèlerins aient eu le choix entre cette route et un autre chemin *romiu* qui suivait la voie romaine (*ab Aquis Tarbellicis Tolosam*) jusqu'à Orthez, où ils rejoignaient le chemin de Roncevaux. M. Paul Raymond a indiqué les localités traversées par cette voie ; c'étaient : *Cescou, Castéide-Cami, Serres-Sainte-Marie, Audéjos, Doazon, Castillon* (canton d'Arthez), *Urdès, Arthez* (1), *Argagnon, Castetis et Orthez* (2).

La voie principale indiquée par le codex de Compostelle allait à Oloron et au port d'Aspe. C'était la continuation du chemin vicomtal que nous avons suivi depuis la frontière de Béarn, la voie romaine *a Cæsauragusta Beneharno* (3), la route si souvent parcourue par les vicomtes de Béarn allant combattre les Maures et par tant de braves croisés.

Les pèlerins remontaient dans la vallée d'Aspe. Il passaient, je pense, à *La Commande*, ancienne commanderie fondée en 1128 sur le territoire d'Aubertin, et qui, au commencement du xvii^e siècle, dépendit de l'hôpital de Sainte-Christine (Espagne) (4); ils arrivaient ensuite à *Oloron*, antique *civitas*, ancienne ville épiscopale; puis ils se dirigeaient vers *Saint-Christau* (hôpital Saint-Jacques et commanderie dépendante de Sainte-Christine) (5). A *Escot*, on passe près d'un rocher appelé la *Pene d'Escot*, qui porte une inscription romaine

(1) Il y avait à Arthez un hôpital de l'ordre de Malte. P. Raymond, *D. top.*, v^o *Arthez*.

(2) P. Raymond, *Dict. topographique*, v^o *Romiu*.

(3) Voici comment est indiquée la partie française de cette voie dans l'*Itinéraire d'Antonin*.

Summo Pyrenaeo	
Foro Ligneo.	m. p. V
Aspalluga.	VII
Illurone.	XII
Beneharnum.	XII

Je place *Beneharnum* à *Lescar*, comme l'ont fait Marca et la plupart des géographes. Une opinion contraire est soutenue par M. l'abbé Lartigau (*Rev. de Gascogne*, ix, pp. 5, 117 et 195. — *Congrès scientifique de Dax*, 1882).

(4) *Dict. topog.*, v^o *La Commande*.

(5) *id.*, v^o *Saint-Christau*.

relative à la voie antique (1). *Sarrance* vient ensuite; ce fut un lieu de pèlerinage célèbre, qui avait son hôpital (*Hospitau de Notre-Dame de Sarrance*) (2). Signalons ici, d'après Ader, la *chaussée d'Athas* :

Les chemins pratiqués dans cette vallée, tant pour communiquer avec l'Espagne que pour faciliter l'exploitation des forêts, sont dignes d'être visités : ils sont, surtout la chaussée d'Athas, d'une hardiesse qui étonne (3).

Plus loin, on trouve *Accous*, l'*Aspa-Luca* ou *Aspalluga* de l'itinéraire d'Antonin et chef-lieu de la vallée (4). Les pèlerins qui suivaient cette voie se détournaient peut-être souvent de leur route pour aller vénérer les reliques de *sainte Engrace du Port* (5). Quoi qu'il en soit, la voie directe va à *Urdo*s, qui fut le *Forum Ligneum* de l'itinéraire antique. On y a trouvé une borne milliaire incomplète; mais elle porte le nom d'*Iluro* (Oloron) et prouve que la voie romaine (6) passait là.

Après *Urdo*s venait l'hôpital de Sainte-Christine, fondé par le vicomte de Béarn Gaston IV, un des héros de la première croisade, sur l'emplacement du *Summus Pyrenaeus* (7) romain. Voici, d'après le chanoine Monlezun, la légende relative à cette fondation.

Les bâtiments ne s'élèvent pas à l'endroit où l'on avait d'abord résolu de les construire. Un ramier portant une croix en son bec s'alla percher un matin sur un buis. Les ouvriers accoururent pour le contempler, mais il s'envola à une légère distance, et, de vol en vol, il les

(1) L VAL VERANVS GER
II VIR BIS HANC
VIAM RESTITVIT.

.....
Congrès scientifique de Pau, II, p. 145.— Bladé, *Epigr. antique*, p. 141.

(2) *Dict. topogr.*, v° *Sarrance*.

(3) *Résumé de l'histoire de Béarn*, par Ader, p. 219.

(4) *Dict. topogr.*, v° *Accous*. — *Congrès scientifique de Pau*, II, p. 120.

(5) *Notice hist. et arch. sur le monastère de Sainte-Engrace du Port*, par M. Hipp. Durand. Extrait des mémoires lus à la Sorbonne en 1864.

(6) *Dict. topogr.*, v° *Urdo*s. — *Congrès scientifique de Pau*, II, pp. 120 et 143.

(7) *Congrès scientifique de Pau*, II, p. 120.

entraîna ainsi jusqu'au lieu où il laissa tomber la croix, et qu'ils crurent désigné du ciel pour y bâtir l'église. Ils y transportèrent les matériaux et gravèrent sur l'autel un ramier blanc avec la croix en son bec. Ce furent depuis les armes du monastère (1).

L'hôpital de Sainte-Christine était l'un des trois grands hôpitaux de l'univers :

Le Seigneur, dit le codex de Compostelle, a établi dans ce monde trois colonnes fort nécessaires pour le soutien de ses pauvres; ce sont : l'hôpital de Jérusalem, l'hôpital de Montjoie (à Compostelle), et l'hôpital de Sainte-Christine qui se trouve au port d'Aspe. Lieux saints, maisons de Dieu, refection des saints, repos des pèlerins, consolation des pauvres, salut des malades, asile des morts comme des vivants. Ceux donc qui ont élevé ces maisons sacrosaintes posséderont, sans aucun doute, le royaume de Dieu (2).

Nous voici en Espagne, c'est-à-dire tout à fait hors de notre domaine gascon. A partir des frontières, le *Codex de Compostelle* donne des indications plus nombreuses et plus précises. Je renvoie donc au chapitre II (*de dietis itineris sancti Jacobi*), et au chapitre III (*de nominibus villarum sancti Jacobi itineris*). On trouvera là tout ce qui est utile pour le chemin jusqu'à Puente la Reina, au delà de Pampelune, où se réunissaient les quatre routes.

(1) Monlezun, *Hist. de la Gascogne*, II, pp. 125, 126.

(2) *Codex de Compostelle*, liv. IV, ch. IV, *de tribus hospitalibus cosmi*.

CHAPITRE II

CHEMIN DE MOISSAC A OSTABAT

Le second chemin de Saint-Jacques venait de *Notre-Dame du Puy* (1) et passait à l'hôpital d'Aubrac, dans les montagnes de Rouergue (2), à Sainte-Foy de Conques (Aveyron) et à Moissac (3).

En sortant de Moissac, les pèlerins suivaient sans doute la voie romaine qui passe à Malauze (4), et traversaient la Garonne pour arriver à *Auvillars*, où le chemin *romiu* longeait l'une des places, ainsi que l'attestent les coutumes de cette ville (5). Au midi d'Auvillars et dans sa juridiction, les chevaliers de Malte avaient la commanderie de Saint-Jean de Casterus (6), qui se trouvait probablement sur notre voie.

(1) *Codeæ*, p. 3.

(2) M. V. Advielle, qui a écrit deux fort intéressantes notices sur cet important hospice, l'appelle : *Le petit Saint-Bernard de la France*. Voir son mémoire *L'ancien hôpital d'Aubrac en Rouergue* (Extr. du *Bulletin Monumental*, 1865). — De Gaujal, *Etudes hist. sur le Rouergue*, I, 74 et 457; IV, 395.

(3) *Codeæ*, p. 3. A Moissac, jusqu'en 1830, un pèlerin de S. Jacques avec son costume avait le privilège de marcher en tête de la procession du Saint-Sacrement de la paroisse qui portait le nom du patron de l'Espagne (Francisque Michel, *Hist. du commerce et de la Nav. à Bordeaux*, I, p. 524).

(4) *Congrès scientifique de Toulouse*, II, p. 162.

(5) L'art. 161 des coutumes d'Auvillars mentionne « *la plassa del long del cami romiu.* » *La ville, les vicomtes et la coutume d'Auvillars*, par A. Lagreze-Fossat (Montauban, Forestié, 1868), p. 215. L'auteur traduit bien à tort *cami romiu* par *voie romaine*.

(6) A. du Bourg, *Hist. du Grand-Prieuré de Toulouse*, p. 324.

Plus loin on traversait l'Arrats à Saint-Antoine de Pont-d'Arrats; là se trouvait une commanderie de l'ordre de Saint-Antoine de Vienne (1). Ces religieux, gardiens d'un pont et protecteurs des pèlerins, marquent bien le passage du chemin *romiu*.

La voie devait passer à *Miradoux*. Cassini marque un hôpital au levant de cette ville et de là une route jusqu'à Lectoure. Elle passait à l'hôpital de *Lapeyrounelle*, possession de l'évêque de Bethléem, fondé sur le chemin des pèlerins et pour les héberger (2).

Il y avait au levant de *Lectoure* une église dédiée à Saint-Antoine et un hôpital de Saint-Jacques attenant à cette église. Dans les comptes des archives hospitalières de Lectoure (année 1625), on trouve la mention de quatre pèlerins venant de Saint-Jacques, et à la suite il est parlé d'environ quarante pèlerins passant à diverses reprises, mais dont la destination n'est pas indiquée (3).

De Lectoure les pèlerins se dirigeaient vers Condom, en suivant la voie indiquée par Cassini, qui passe au-dessous de *Marsolan* et à la commanderie d'*Abrin*, de l'ordre de Malte (4).

C'est mon excellent ami M. Joseph Gardère, archiviste de Condom, qui m'a indiqué la continuation de la route. Il m'a, en effet, signalé une sentence prononcée en 1278 entre la communauté de Condom et les riches bourgeois de ce lieu, où notre chemin est désigné par ces mots: « *Quel camin arro-mial de Bornac entro Coissed;* » c'est-à-dire le chemin des pèlerins depuis *Bornac* jusqu'à *Couchet*. Ces deux localités sont sur les limites extrêmes de la juridiction de Condom : la première à l'est, la seconde à l'ouest. Cassini marque Bournac sur la rive droite de l'Auvignon, tout près du pont de *Maquin*, par lequel les pèlerins traversaient cette rivière. Il y eut à

(1) Bladé, *Rev. de Gasc.*, XVIII, 351.

(2) *Rev. de Gasc.*, XXVIII, p. 112.

(3) Communication de M. E. Camoreyt, conservateur du musée de Lectoure.

(4) *Hist. du Grand-Prieuré de Toulouse*, p. 359.

Bournac une église qui fut paroissiale et un hôpital (*l'espital de Maquin*, qui peut-être dépendait de la commanderie d'Abrin). Après avoir traversé la ville de *Condom* et la rivière de la Baïse, on trouvait l'hôpital Saint-Jacques, puis *l'hôpital de Teste*, spécialement doté en faveur des pèlerins de Compostelle (1).

Comme au levant de Condom, Cassini marque la voie au couchant de cette ville. Ce tracé nous mène à *Couchet*, ancien château qui eut son église paroissiale, située à quatre kilomètres de Condom, sur la limite occidentale de sa juridiction. Au bord de l'Osse, les pèlerins trouvaient la commanderie de *Pont-d'Artigues*, chef-lieu de l'ordre de Saint-Jacques de l'Épée, en Gascogne (2). La maison des religieux chevaliers, protecteurs des pèlerins, et la chapelle encore marquée par Cassini ont disparu; mais le vieux pont existe encore sur l'Osse, et l'on remarque des restes du vieux chemin, pavé de grosses pierres et dirigé de l'est à l'ouest.

Il se continue en passant au midi de *Lauraët* (3); on le retrouve au sud-ouest de cette localité; il croise la route de Gondrin à Montréal, descend la vallée de l'Ausoue, traverse cette rivière, va à *Brenens* (4) et joint la *Ténarèse* à *La Mothe-Gondrin*, pour se diriger sur *Eauze*, se confondant avec la voie romaine de l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem, par Eauze et Sos.

(1) Monlezun, *Hist. de la Gasc.*, III, pp. 142 et 482. — *Inventaire des archives hospitalières de Condom*, par J. Gardère. — *Les Documents historiques sur la maison de Galard* (I, p. 205) mentionnent des titres qui assuraient aux pèlerins la nourriture dans l'hôpital fondé par le cardinal de Teste.

(2) Bibliothèque de la ville d'Auch. Manuscrits d'Aignan du Sendat, t. 83, pp. 993 à 1066; — t. 86, pp. 1525 à 1552; — *R. de G.*, XX, p. 536; XXI, p. 79.

(3) Je dois à M. Daignestous, pharmacien à Gondrin, l'indication de ce chemin entre Pont-d'Artigues et la Mothe-Gondrin. Dom Brugèles (p. 423) nous dit que dans l'église de Lauraët il y avait une chapellenie de *l'ospitalet de S. Pierre de Gargan*. Cet hospice n'était-il point sur la route des pèlerins?

(4) L'église de Brenens est dédiée à Saint-Christophe (Dom Brugèles, p. 422). Nous avons déjà trouvé deux fois S. Christau sur le premier chemin de S. Jacques. Le saint robuste et fort qui gagna le ciel à passer les voyageurs sur ses épaules d'un bord de rivière à l'autre est le patron naturel des pèlerins et des voyageurs.

Eauze était l'ancienne métropole de la Novempopulanie. Selon une légende antique, saint Saturnin y vint prêcher l'Évangile et fonder une église dédiée à la Vierge; puis il partit d'Eauze et alla évangéliser *Pampelune* (1). Or, d'après le *Codex de Compostelle*, le chemin dont nous nous occupons allait précisément d'Eauze à Pampelune, en sorte que la route suivie par saint Saturnin fut probablement celle des pèlerins de Saint-Jacques (2).

Cassini marque la voie au delà d'Eauze. Elle passait à *Manciet*; là les pèlerins étaient exemptés de péage (3) et ils trouvaient dans le faubourg un hôpital Saint-Jacques. D'après les manuscrits de l'abbé d'Aignan du Sendat, c'était une commanderie de l'ordre de Saint-Jacques de l'Épée-Rouge, qui fut disputée par les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem (4).

On rencontrait ensuite l'*Hôpital de Sainte-Christie*, de l'ordre de Malte (5). Dans un manuscrit contenant les reconnaissances de fiefs de cette puissante commanderie, le chemin des pèlerins est indiqué sous le nom de *camín arromiu* et de *camín public o arromiu* (6).

De l'Hôpital Sainte-Christie, la voie conduisait à *Nogaro*. Il y avait un hôpital (7) dans cette ville. Ses archives parlent

(1) Elusam perveniens oratorium beatae Mariae dicatum fundavit; progressus ultra montes Pyrenaeos Hispanias visitavit, et apud Pampilonem non solum proceres civitatis, sed etiam quingenta millia hominum ad Christum convertit et baptisavit.

(2) Le P. Labat a essayé de retrouver cette voie en remarquant les églises dédiées à S. Saturnin, dans la direction d'Eauze à Pampelune (*Rev. de Gasc.*, xvi, pp. 522 et 556). Il me paraît plus probable que la voie romaine a été comme d'habitude utilisée par le moyen-âge et suivie par les pèlerins. Les églises dédiées à saint Saturnin, fort nombreuses dans toutes les parties de la province ecclésiastique d'Auch, prouvent seulement combien fut populaire et durable le souvenir de l'apôtre de la Novempopulanie.

(3) Archives du grand séminaire d'Auch, v^e *Manciet*. Comm. de M. l'abbé Cazauran.

(4) Bibliothèque de la ville d'Auch. Manuscrits d'Aignan du Sendat, t. 65, p. 641; t. 67, p. 363.— A. du Bourg, *Hist. du Grand-Prieuré de Toulouse*, p. 355.

(5) A. du Bourg, *Hist. du Grand-Prieuré de Toulouse*, p. 353.

(6) Le manuscrit appartient à M. Soubdès, de Condom. M. J. Gardère y a fait cette découverte et me l'a signalée.

(7) Dom Brugèles, p. 385. — Manuscrits de l'abbé d'Aignan du Sendat, t. 85, p. 805.

de nombreuses aumônes faites par les syndics de cet hôpital aux pèlerins de Saint-Jacques, quelquefois de nationalité étrangère (1).

A *Arblade-Comtal*, encore un hospice (2).

La voie passait non loin de *Violes* et prenait dans cette contrée, selon les comptes de *Riscle*, le nom de *chemin de Sainte-Quitterie* (3).

Plus loin était l'hôpital de *Cosset* ou *Couet* où fut fondée, au XIV^e siècle, la bastide de *Barcelonne* (4).

A *Aire*, les coutumes mentionnent le passage des pèlerins (5); les pouilles du diocèse parlent de deux hôpitaux, l'un à *Aire*, l'autre au *Mas* et d'une chappellenie de *Saint-Jacques* dans l'église abbatiale du *Mas* (6). Les pèlerins ne pouvaient manquer d'aller vénérer dans sa crypte antique le tombeau de *sainte Quitterie*.

La route que prenaient ensuite les pieux voyageurs a été décrite depuis longtemps par M. l'abbé *Départ* (7), qui a compté plusieurs tumuli le long de cette ancienne voie. Elle se dirigeait, je pense, vers *Pimbo*, où il y eut jadis une abbaye fondée par *Charlemagne* au retour de son voyage en *Espagne* (8). M. l'abbé *Départ* m'assure que les habitants des campagnes au midi d'*Aire* disent que le chemin de *Sainte-Quitterie* passait près d'*Arzacq* pour aller aux *Pyrénées*. Ici

(1) Archives de *Nogaro*, GG. 26.

(2) « L'an 1699 et le 8 juillet, est décédé dans l'hôpital d'*Arblade* Jacques » Autran, pèlerin venant de *S. Jacques*, natif de *Bade* en *Allemagne*, soldat » autrefois de *Boulonnais* de la compagnie de M. de *S. Michel*, capitaine audit » régiment, et a été enseveli dans l'église paroissiale dud. *Arblade*. » Etat civil de *Nogaro*.

(3) Archives historiques de *Gascogne*, *Comptes de Riscle*, année 1481 (p. 255). « Item a III^e d'abriu mosenh de *Biolas* (*Jean d'Armagnac*, seigneur de *Violes*) » strema lo rosin a *Bernat deu Busquet* sus lo cami de *sancta Quiteyra*. »

(4) Communication de M. l'abbé *Gaubin*, curé de *Barcelonne*. — *Rev. de Gasc.*, XVIII, p. 78. — *Curie-Seimbres*, *Essai sur les Bastides*, p. 259.

(5) Art. XII, *Rev. de Gasc.*, III, p. XVII.

(6) *Cazauran*, *Pouillé d'Aire*, pp. 108 et 129. *Hospitalis de Manso*, *Hospitalis de Adurra*.

(7) *Petite Revue catholique des diocèses d'Aire et de Dax*, 1872, p. 229.

(8) *Cazauran*, *Pouillé d'Aire*, p. 121.

les renseignements me font défaut; j'imagine que la route passait par *Louvigny* (1), l'abbaye bénédictine de *Larreule* (2), *Audejos* (3), ancien prieuré où on traversait la voie romaine de Dax à Toulouse (4), l'abbaye de *Sauvelade, Navarrenx*, qui possédait une commanderie et un hôpital sous le patronage de S. Antoine.

Cassini marque une voie de Navarrenx à Mauléon. Près de là se trouvait *Saint-Jean-de-Barraute*, possession de l'ordre de Malte (5).

Tout auprès de la ville de Mauléon, et formant pour ainsi dire un de ses faubourgs, se trouvait la paroisse de Saint-Jean de Barraute, qui appartenait aux chevaliers de l'Hôpital. Cette localité se trouvait située sur une des principales routes se dirigeant vers les Pyrénées, que sillonnaient les pèlerins allant à Compostelle; aussi les seigneurs avaient-ils construit, près du cimetière de leur église, un hôpital où étaient reçus et soignés ces pieux voyageurs. L'intérêt qui s'attachait à eux pendant le moyen-âge était immense, et, quand ils arrivaient dans une ville, accablés de fatigue, c'était à qui leur prodiguerait le plus de soins pour participer à leurs mérites. Aussi les Hospitaliers reçurent-ils de nombreuses donations pour subvenir aux frais de leur établissement de Saint-Jean-de-Barraute (6).

Enfin, à *Ostabat*, notre voie rejoignait le troisième chemin de Saint-Jacques, qui vient de Périgueux et de Bazas, et le quatrième, qui vient de Bordeaux.

(1) P. Raymond, *Dict. topog. des Basses-Pyrénées*, v° *Louvigny*.

(2) Id., v° *Larreule*.

(3) Id., v° *Audejos*.

(4) Id., v° *Camin Romiu*. — *Congrès scientifique de Dax*, p. 79.

(5) Id., v° *Navarrenx*.

(6) A. du Bourg, *Hist. du Grand-Prieuré de Toulouse*, p. 413.

CHAPITRE III.

CHEMIN DE PÉRIGUEUX A OSTABAT.

Le troisième chemin de Saint-Jacques venait de *Sainte-Madeleine de Vézelay*, de *Saint-Léonard de Limousin* et de la ville de *Périgueux* (1).

Les pèlerins traversaient la Garonne à *La Réole*, où se trouvait un ancien monastère et un hôpital *Saint-James* (2). Froissart nous a conservé le souvenir du passage des pèlerins de Compostelle dans cette localité, en racontant « com-
» ment le père messire Gautier de Mauny fut jadis occis
» malheureusement devant la ville de La Réole en revenant de
» Saint-Jacques (3). » En avançant vers le midi, la route passait près d'un hospice situé entre Auros et Bazas (4).

Nous savons par le testament de Constance, vicomtesse de Marsan, daté de 1310, que le chemin des pèlerins allait à *Bazas* (5), *civitas* romaine, vieille ville épiscopale de la

(1) *Codez*, pp. 3, 28 à 32.

(2) F. Michel, *Hist. du comm. et de la navig. à Bordeaux*, 1, p. 505.

(3) *Chroniques de Jean Froissart*, ch. CCXI.

(4) *Magister et patres hospitalis sancti Jacobi inter Vasatem et Euros*. F. Michel, *Rôles Gascons*, 1, 296.

(5) Item lego hospitalibus de Roncida Valle et aliis hospitiis sitis in strata publica Sancti Jacobi de Roncida Valle usque ad Condomium et ad Vasatensem usque ad Roncidam Vallem quingent. sol. mor. semel solvendos, distribuendum per executores meos infra scriptos. *Archives des Basses-Pyrénées*, E. 294. Communication de M. Flourac, archiviste du département.

Novempopulanie, où il croisait la voie de Bordeaux à Jérusalem.

Plus loin se trouvait la commanderie de Saint-Jacques de *Baulac*, que protégèrent les rois d'Angleterre, maîtres de l'Aquitaine (1); puis *Captieux*. Voici comment M. l'abbé Cirot de la Ville parle de cette localité :

Captieux. — Prieuré et hospice; maison bâtie sur les ruines du prieuré et qui paye une rente annuelle à l'hôpital de Bazas; Captieux commence le chemin que les habitants du pays appellent *lou Laussat* ou *lou camin dous saints Jacquès*. C'est une chaussée de 3 mètres au moins de largeur, s'élevant à 1 mètre au-dessus du sol de la lande aride qu'elle traverse pendant un espace de 3 myriamètres. Nous l'avons reconnue avec soin dans toute sa longueur (2).

Feu M. le baron de Cauna a lui aussi parcouru cette chaussée :

Entre Captieux et l'hôpital (de Bessaut), il fallait traverser une vingtaine de kilomètres de landes, qui dans les temps pluvieux se couvraient en partie d'eau. Pour rendre ces lieux marécageux praticables, on y avait élevé une chaussée encore très visible, d'une longueur de 4 ou 5 kilomètres, sur laquelle je suis passé pour aller à Captieux (3).

La station suivante était à l'*Hôpital de Bessaut* :

L'Hôpital. — Dans le diocèse d'Aire, paroisse de Lencouacq, à 1 myriam. de Captieux. Le chemin dont nous venons de parler y aboutit. Restes d'une grande chapelle voûtée, ogivale, construite en pierre ferrugineuse et en tuile, avec de la pierre de Brocas à la base et aux angles; hôpital et prieuré. Restes de tours romaines (4).

L'origine de la commanderie de Bessaut, dit M. de Cauna, est fort ancienne et date du XII^e siècle au moins. On voit, en effet, au commencement du XIII^e siècle le chef de l'illustre famille de Mesme ou Mames faisant une donation à l'hôpital de Bessal, c'est-à-dire de Bes-

(1) Noulens, *Notice de Baulat*, p. 127. *Rev. d'Aquitaine*, XI, p. 89.

(2) *Histoire de l'abbaye de la Grande-Sauve*, I, p. 506.

(3) *Lencouacq, Bessaut et l'ordre de Saint-Jacques de l'épée*; dans la *Petite Revue catholique du diocèse d'Aire et de Dax* (1872, p. 161).

(4) *Histoire de l'abbaye de la Grande-Sauve*, I, 506.

saut. Ce qui démontre encore son importance, c'est l'église ou chapelle qu'on avait bâtie, qui subsiste encore en partie, longue d'environ de 12 mètres sur 8 de large pour la nef, et dont le sanctuaire était carré de 5 ou 6 mètres avec une voûte de pierre, reposant sur quatre colonnettes angulaires et supportant le clocher; le tout avait été construit avec de la pierre et de la brique du pays de Bazas (1).

Le *Pouillé d'Aire*, publié par M. l'abbé Cazauran, nous atteste que la commanderie de Bessaut (*Beata Maria Magdalena de Bessali*) était de l'ordre de Saint-Jacques de *spada rubea*, qu'elle fut unie à l'hôpital de Mont-de-Marsan, et qu'elle fut fondée pour recevoir et loger les pèlerins qui faisaient le voyage de Compostelle (2).

Je ne sais si le chemin de Saint-Jacques passait à Roquefort comme la route actuelle; M. l'abbé Cirot de la Ville ne parle que de *Lucbardez* et de *Mont-de-Marsan*.

Lucbardez. — A 2 myriam. de l'hôpital; chapelle et prieuré dépendant de la Sauve, dont les possessions s'étendaient dans Lencouacq, Belis, Maillères, etc. *Mss. du P. Du Laura*, p. 617.

Mont-de-Marsan. — A 1 myriam. de Lucbardez, hôpital de Saint-Jacques, fondation des vicomtes de Marsan, très ancien et dépendant de la Sauve. *Gallia Christ.*, t. 1. *Eccl. Adurensis*, col. 1187 (3).

La continuation de ce chemin est parfaitement tracée dans un document publié par M. de La Grange. En voici une bonne partie (4).

Voiatge a St Jacques en Compostelle et a nostre dame de finibus terre en l'an mil ccccxvii.

Ensuite se ung autre voiate que je Nopar seigneur de Caumont, de Chasteau Neuf, de Chasteau Cullier et de Berbeguieres, ay fait pour aler à monseigneur saint Jacques en Compostelle, et à Nostre Dame de

(1) *Lencouacq, Bessaut. Petite Rev. d'Aire*, 1872, p. 161.

(2) *Pouillé du diocèse d'Aire*, p. 71.

(3) *Hist. de l'abb. de la Grande-Sauve*, t. 1, p. 506. Monlezun, *Hist. de la Gasc.*, II, 401 et 402. *Pouillé du diocèse d'Aire*, p. 71.

(4) Il est inséré à la suite du *Voyaige d'Oultremer en Jérusalem par le seigneur de Caumont l'an mccccxviii*, publié par le marquis de La Grange, membre de l'Institut (Paris, Aubry, 1858).

Finibus terre. Et fu le viij^e jour du mois de juillet que je parti de mon chastcau de Caumont, l'an mil ccccxvij. Et fuy de retour à Caumont le tiers jour de setembre après venent, l'an susdit, où il est le nomme des païs et le nombre de lieues de lieu en autre.

Le chemin de monseigneur saint Jacques en Compostelle et de Nostre Dame de Finibus terre où est l'un chief du monde, qui est sur rive de mer en une haulte roche de montaigne.

Premieremant de Caumont à Roqueffort. ix lieues.

MARSAN

De Roquauffort au Mont de Marsan. iij lieues.

De Mont de Marsan à Saint Seve. ij lieues.

De Saint Seve à Hayetman. ij lieues.

BÉARN

De Hayetman à Hortés. iiij lieues.

De Hortés à Sauvaterre. iij lieues.

BALCOS (1).

De Sauvaterre à Saint Palays. ij lieues.

De Saint Palays à Hostanach. ij lieues.

NAVARRA

De Hostanach à Saint Jehan de Pes portz. iiij lieues.

De Saint Jehan de Pedes portz au Capeyron roge. iij lieues.

De Capeyron roge à Nostre Dame de Roncevaux et au Borguet qui est près d'aqui. iiij lieues.

Du Borguet à la Rosonhe (2). v lieues.

De la Rossonhe à Pampalone. iij lieues.

.

Le seigneur de Caumont joignit le chemin de Saint-Jacques au midi de Roquefort et ne le quitta plus jusqu'à Compostelle.

Le passage du chemin de Saint-Jacques à *Saint-Sever* est attesté par le paréage couclu en 1270 entre Henri III, roi d'Angleterre, et l'abbé du couvent (3). Les pèlerins traver-

(1) Basques.

(2) Larrassoana (Espagne).

(3) « Lo camin arroumenau de St-Jacme. » *Hist. Monast. S. Severi*, 1, pp. 236 et 237

saient l'Adour sur le pont de pierre du *chemin romiu* et trouvaient l'hôpital S. Michel au bout du pont (1), puis le couvent de Saint-Sever, dont la magnifique église romane possédait tant de précieuses reliques (2). Dans le bras septentrional du transept, près de la porte latérale placée sous le clocher, était la chapelle dédiée à saint Jacques. Les bâtiments du monastère avaient de plus l'*hospicium* (3).

La voie se continuait par le chemin public qui traversait le Gabas et se dirigeait vers Saint-Esprit en passant par une maison de lépreux (4). Puis on trouvait l'hôpital de *Horsarieu*, de l'ordre de Malte (5).

Près de *Hagetmau* était l'abbaye de *Saint-Girons*. Ce monastère avait la prétention d'avoir été fondé par Charlemagne revenant d'Espagne, en l'honneur de saint Girons, martyr et compagnon de saint Sever (6).

Notre chemin quitte le département des Landes et pénètre dans celui des Basses-Pyrénées; c'est le dictionnaire topographique de M. Paul Raymond qui va nous renseigner.

A partir de *Sault de Navailles* jusqu'à *Osserain*, la route des pèlerins se confond avec l'un des trois chemins vicomtaux de Béarn: « *L'un deus camiis es deu pont de la Faderne entro au Seranh (Fors de Béarn, XIII^e s.) (7).* »

Ce chemin coapait à *Orthez* la voie romaine de Dax à Saint-Bertrand de Comminges. Orthez, ville importante à plusieurs points de vue et en particulier à cause du croisement des routes, était peut-être, ainsi que l'ont pensé la commission de

(1) Id. — Voir aussi dans cet ouvrage le plan de Saint-Sever et de ses environs. « Hospitale de Capite Pontis, Sancti Severi monasterium. » Cazauran, *Pouillé d'Aire*, p. 131.

(2) Sur les reliques du monastère de S. Sever, *Hist. Monast. S. Severi*, 1, p. 174.

(3) Voir pour la *chapelle de S. Jacques* et l'*hospicium*, *Hist. Monast. S. Severi*, les plans.

(4) *Hist. Monast. S. Severi*, 1, p. 306. — *Pouillé du diocèse d'Aire*, p. 131.

(5) « Hospitale de Forte Arrivo hospitalariorum sti Joannis. » Cazauran, *Pouillé du diocèse d'Aire*, pp. 56 et 131.

(6) *Pouillé du diocèse d'Aire*, p. 54.

(7) P. Raymond, *Dict de topog. des Basses-Pyrénées*, v° *Chemins vicomtaux*.

topographie des Gaules et M. le docteur Dejeanne, une station oubliée de la voie romaine entre Dax et Lescar (1).

Les localités traversées par les pèlerins de Compostelle étaient ensuite : *Sainte-Suzanne, Lanneplàa, Hôpital d'Orion, Orion, Andrein, Burgaronne, Sauvelerre, Osserain, Saint-Palais* (2); enfin on arrivait à *Ostabat* (l'*Hostanach* du seigneur de Caumont), où, selon le *Codex de Compostelle*, la seconde et la quatrième voie se réunissaient à celle-ci. — La suite sera étudiée avec le quatrième chemin de Saint-Jacques.

(1) *Congrès scientifique de Dax*, p. 62.

(2) *Dict. topog. des B.-P.*, v° *Romiu*.

CHAPITRE IV

CHEMIN DE PARIS A RONCEVAUX

Nous voici arrivés au quatrième chemin du *Codex de Compostelle*. Aux indications fournies par ce document nous en pouvons ajouter de plus précises, que nous avons trouvées dans un vieux recueil de cantiques intitulé : « *Les chansons des pèlerins de Saint-Jacques* » (1). Ce livret de 48 pages in-32, en mauvais papier, mal imprimé, en son temps ne devait pas se vendre cher et n'encombrait guère le pèlerin. A la première page, au-dessous du titre, un dessin fort barbare représente saint Jacques; et on lit au bas : « *Sur l'imprimé de Compostel.* » La dernière page contient l'approbation ainsi datée : « *A Troyes ce 7 août 1718.* »

Il contient six cantiques, une oraison à saint Jacques, l'énumération des reliques de Compostelle, un itinéraire de Paris à Saint-Jacques et une très courte vie de ce saint apôtre. Au commencement de chacun des cantiques, de l'oraison, de l'énumération des reliques et de l'itinéraire, on peut voir de très mauvaises vignettes, dont la signification est le plus

(1) Cette rare et précieuse brochure nous a été fort gracieusement communiquée par M. Victor Advielle. Il y en a eu au moins deux éditions, qui diffèrent fort peu, d'après des renseignements qu'a bien voulu me fournir M. Louis Audiat. Tous ces cantiques ont été reproduits par M. Alexis Socard dans ses *Noëls et cantiques imprimés à Troyes depuis le XVII^e siècle* (1865).

souvent difficile à déterminer. C'est naturellement la partie intitulée : *Chemin de Paris à Saint-Jacques le Grand*, qui nous intéressera le plus. Malheureusement, les noms de lieu sont défigurés et plusieurs d'entre eux ont disparu des cartes modernes.

L'étude de ce chemin est d'une très grande importance : c'est la voie de la grande invasion sarrasine qui fut refoulée par Charles-Martel; c'est aussi le chemin que suivit Charlemagne, le grand empereur, quand il porta la guerre en Espagne et fit la première et la plus célèbre croisade contre les Maures.

§ 1. *De Paris à Bordeaux.*

Paris était un rendez-vous pour les pèlerins. L'un des cantiques dit en effet :

Nous nous mêmes à cheminer
Droit à Paris pour nous rendre (1).

A partir de cette ville, l'itinéraire des chansons indique ainsi le chemin :

De Paris à Bourg-la-Reine (2),	1 lieue.
Longjumeau (3),	3 l.
Monthlery (4),	2 l.
Casté,	2 l.
Mortevelle,	2 l.
Amerville-le-Gâté (5),	3 l.
Tournai (6),	3 l.
Arenzy (7),	2 l.
Languette,	4 l.

(1) Troisième couplet de la deuxième chanson, p. 10.

(2) (Seine).

(3) (Seine-et-Oise).

(4) (Seine-et-Oise).

(5) Angerville (Seine-et-Oise).

(6) Toury (Eure-et-Loir).

(7) Arthenay (Loiret).

Sarcotte (1),	2 lieues.
Orléans (2),	3 l.
Notre-Dame de Cléri (3),	4 l.
Saint-Laurent des Faux (4),	6 l.
Blois,	8 l.
Clermont (5),	8 l.
Monthleri (6),	5 l.
Tours aux chateaux (7),	1 l.
Montezo (8),	6 l.
Sainte-Catherine de Fierebois (9),	7 l.
Algrade (10),	2 l.
Chatellerault,	2 l.
La Trênerie (11),	8 l.
Poitiers (12),	3 l.
Luzignan (13),	4 l.
Le Cheval (14),	4 l.
Melle (15),	4 l.
La Ville Dieu (16),	3 l.
Escournua (17),	3 l.
Saint Eutrope de Vanines (18),	5 l.
Plassat (19),	4 l.
Mytuban (20),	2 l.
Toclier (21),	5 l.
Blaye,	1 l.

De Blaye on passe la Garonne pour aller à Bordeaux.

(1) Cercottes (Loiret).

(2) Orléans était un lieu de pèlerinage. On y vénérât, selon le *Codeæ* (pp. 32 et 33), la croix de Notre-Seigneur, le calice de saint Euveste et un couteau de la cène du Seigneur. Voir aussi Cirot de la Ville, *Hist. de la Grande Saue*, I, pp. 238 et 491.

(3) Cléry (Loiret).

(4) Saint-Laurent-des-Eaux (Loir-et-Cher).

(5) Chaumont-sur-Loire.

(6) Montlouis (Indre-et-Loire).

(7) Il y avait à Tours le célèbre pèlerinage au tombeau de saint Martin (*Codeæ*, p. 33).

(8) Montbazou (Indre-et-Loire).

(9) (Indre-et-Loire).

(10) Ingrande (Vienne).

(11) La Tricherie.

(12) On vénérât à Poitiers le corps de saint Hilaire (*Codeæ*, pp. 33 et 34). — Le *Codeæ* vante le Poitou et les Poitevins.

(13) (Vienne).

(14) Chenay (Deux-Sèvres).

(15) (Deux-Sèvres).

(16) Charente-Inférieure.

(17) Ebuon ou Ecoreux (Charente-Inférieure).

(18) Saint-Eutrope de Saintes.

(19) Plassac.

(20) Mirambeau (Charente-Inférieure).

(21) Etauliers (Gironde).

Ajoutons quelques notes relatives à la Saintonge. Le premier cantique intitulé « *La grande chanson des pèlerins de Saint-Jacques* » (2^e couplet), en parle ainsi :

Quand nous fûmes dans la Saintonge
Hélas ! mon Dieu,
Nous ne trouvâmes point d'Eglises
Pour prier Dieu;
Les Huguenots les ont rompues
Par leur malice,
C'est en dépit de Jésus-Christ
Et la Vierge Marie.

Le sixième cantique (3^e couplet) parle de ce pays d'une autre manière :

Quand nous fûmes dans la Saintonge
Le meilleur pays du monde;
Mais il y a de méchantes gens,
Ils s'en vont sur les passages
Pour nous voler notre argent.

Saint-Jean-d'Angely ne se trouve point marqué dans l'*itinéraire des chansons*, quoique le *Codex* dise que les pèlerins y doivent vénérer et visiter la tête de saint Jean-Baptiste (1). Mais la voie directe, la voie romaine de Poitiers à Saintes ne passait-elle pas au levant, à *Ebuon* ou *Esbuon* que l'*itinéraire* a transformé en *Escournua*, près d'une pile gallo-romaine (2) ?

A *Saintes* les pèlerins de Compostelle devaient aller prier au tombeau de Saint-Eutrope (3). Puis ils allaient à *Pons*. L'*itinéraire des chansons* ne parle point de cette station, mais je la trouve mentionnée dans un des couplets du second canti-

(1) *Codex* p. 34.

(2) Je parle ainsi d'après une communication de M. Louis Audiat, président de la *Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*. Cependant il se pourrait que *Escornua* fut Ecoyeux.

(3) Le *Codex* donne tout au long la légende de ce martyr. M. L. Audiat vient d'écrire un ouvrage très complet sur *saint Eutrope de Saintes*.

que (1). Dans une de ses lettres, M. L. Audiat m'a signalé le
« splendide hôpital de Pons dont il reste une partie admira-
» ble, que traverse la route de Saintes à Bordeaux. On ne
» comprendrait pas une installation pareille pour un hôpital
» exclusivement réservé aux malades comme nos hôpitaux.
» Cette partie était toute extérieure et devait abriter les pèle-
» rins » (2).

A *Blaye*, dit le *Codex* de Compostelle, il faut invoquer saint Romain et lui demander sa protection. Dans sa basilique repose le corps du bienheureux Roland, martyr. Il était de noble race, comte du roi Charlemagne et l'un des douze guerriers qui avaient entrepris de dompter les nations perfides. Poussé par l'ardeur de sa foi, il alla en Espagne. Sa force fut si grande, qu'à Roncevaux, de trois coups de sa framée, il partagea un rocher de haut en bas, et que faisant retentir l'oliphant, par la force de son souffle, il le fendit par le milieu. L'oliphant d'ivoire, quoique fendu, est conservé dans l'église de Saint-Séverin, de Bordeaux; et sur le rocher de Roncevaux on a élevé une église. Roland, vainqueur en maintes guerres contre les peuples, après avoir supporté la faim, le froid et les grandes chaleurs, après avoir reçu des soufflets cruels et des coups nombreux pour l'amour du divin Maître, couvert de blessures faites par les flèches et les lances, mourut, dit-on, accablé par la soif comme un parfait martyr du Christ. Son corps très sacré a été fort dévotement enseveli dans la basilique de Saint-Romain de Blaye par les compagnons de ses exploits (3).

D'après le *Codex* de Compostelle, comme aussi d'après une vieille chanson, les pèlerins de Saint-Jacques allaient de Blaye à Bordeaux en bateau (4) :

Quand nous fûmes au port de Blaye,
Près de Bordeaux,
Nous entrâmes dedans la barque
Pour passer l'eau;

(1) A Lusignan avons passé,
A Saintes, à Pont, puis à Blaye.

(2) Lettre du 21 déc. 1886.

(3) *Codex*, p. 43.

(4) Inde transito quodam maris brachio et flumine Garona, Burdigalensium tellus. *Codex*, p. 11. — M. l'abbé de Carsalade, qui possède les archives de

Il y a bien sept lieues par eau,
Bonnes me semble.
Marinier, passe promptement
De peur de la tourmente (1).

A *Bordeaux*, des tracasseries et des exactions attendaient les pèlerins. Les officiers du roi d'Angleterre exigeaient souvent des droits plus forts qu'il n'était coutume, et les bateliers bordelais, fort attachés à leur droit de porter les hardes et les bagages, ne se gênaient guère, eux aussi, pour pressurer fortement les voyageurs (2).

Les pèlerins recevaient l'hospitalité au *Prieuré de Saint-James* ou *Hôpital Saint-Jacques* (3). M. Francisque Michel nous dit que des lettres-patentes du 8 mai 1574 concernant les revenus de cet hospice ordonnent de subvenir aux besoins des « pèlerins allans et venans à Saint-Jacques durant le temps d'un jour et d'une nuict, et à la nourriture de leurs femmes qui s'accoucheront audict hospital durant leurs couches (4). »

D'après le second cantique, les jésuites donnaient aussi une large hospitalité aux pèlerins (5).

Poyanne, a eu la bonté de me communiquer les comptes du marquis de Poyanne allant de Paris à son château de Poyanne, dans les Landes (1663), et revenant à Paris deux ans après (1665). Ce grand seigneur, comme les pèlerins, se fit transporter de Blaye à Bordeaux par les bateliers.

(1) Troisième couplet de la grande chanson des pèlerins de Saint-Jacques (le premier cantique du recueil). Dans le deuxième cantique, le quatrième couplet s'exprime ainsi :

A Lusignan avons passé,
A Saintes, à Pont, puis à Blaye,
Là où nous faut embarquer
Pourvu que nous ayons monnoie.

(2) Francisque Michel, *Hist. du commerce et de la navigation à Bordeaux*, t. I, pp. 518 et 519.

(3) *Idem*, pp. 508 et 510. — Cirot de La Ville, *Hist. de la Grande-Sauve*, I, p. 508. — A. du Bourg, *Hist. du Grand-Prieuré de Toulouse*, p. 442.

(4) Francisque Michel, *Hist. du commerce et de la navigation à Bordeaux*, II, p. 444.

(5) Puis à Bordeaux la claire voie
Aux jésuites sommes allés,
Qui nous ont donné grand'joie,
Pain et vin pour notre souper.

(Quatrième couplet du deuxième cantique.)

On devait à Bordeaux visiter la basilique de Saint-Séverin et vénérer le corps de ce bienheureux confesseur et pontife (1).

§ 2. *De Bordeaux à Dax.*

Avant d'énumérer les stations de la route, disons quelques mots sur le territoire qu'elle traverse et sur les deux voies romaines de Bordeaux à Dax.

Le *Codex* de Compostelle vante les environs de Bordeaux, où l'on a en abondance d'excellent vin et du poisson. Mais, ajoutet-il, la langue est rude, plus rude que celle de la Saintonge (2).

Des Landes, les *Chansons des pèlerins* et le *Codex* nous font un tableau bien différent. Il semble que l'auteur des chansons ait traversé ce pays pendant les temps humides de l'hiver et l'auteur du *Codex* pendant un été sec.

Voici le quatrième couplet de la *Grande chanson des pèlerins de Saint-Jacques* :

Quand nous fûmes dedans les Landes,
Bien étonnés,
Nous avons de l'eau jusqu'à mi-jambes,
De tous côtés.
Compagnons nous faut cheminer,
En grandes journées,
Pour nous tirer de ce pays
De si grandes rosées (3).

(1) *Codex*, p. 43.

(2) *Codex*, p. 11.

(3) La deuxième et la sixième chanson disent à peu près la même chose :

Mais nous fûmes bien étonnés
Quand nous fûmes dedans les landes,
Tous mes compagnons et moi,
De nous voir de l'eau jusqu'à mi-jambes ;
Mes compagnons, que l'on s'avance,
Et prions Dieu dévotement
En lui montrant notre espérance
Et en saint Jacques le Grand.

(*Cinquième couplet de la deuxième chanson.*)

Quand nous fûmes dans les landes
Avions l'eau jusqu'à mi-jambes,
Moi et tous mes compagnons,
Pour accomplir le voyage
De saint Jacques le baron.

(*Quatrième couplet de la sixième chanson.*)

De son côté le *Codex* s'exprime ainsi :

Puis viennent les landes de Bordeaux. Pour les traverser, il faut trois jours de grandes fatigues. Cette terre est dépourvue de toutes bonnes choses; on n'y trouve ni pain, ni vin, ni viande, ni poisson, ni fontaines; les habitations sont rares; c'est une plaine de sable. Cependant elle produit en abondance du miel, du millet, du panais et des porcs à bois. Si vous traversez ce pays en été, protégez soigneusement votre visage contre les mauvaises mouches, les guêpes et les taons, qui abondent dans la contrée. Il faut prendre garde aussi à bien poser son pied sur le sable marin qui couvre le sol pour ne pas enfoncer jusqu'au genou (1).

Les Romains avaient tracé deux routes entre Bordeaux et Dax; elles se trouvent ainsi indiquées dans l'itinéraire d'Antonin :

Ab Asturica Burdigalam. — d'Astorga à Bordeaux.

.

Summo Pyreneo,	
Imo Pyreneo,	MP. V
Carasa,	XII
Aquis Tarbellicis,	XXXVIII
Mosconum,	XVI
Segosa,	XII
Losa,	XII
Boios,	VII
Burdigalam,	XVI

Ab Aquis Tarbellicis Burdigalam. — De Dax à Bordeaux.

Coequosa,	XVI
Tellonum,	XVIII
Salomaco,	XII
Burdigala,	XVIII

On a pensé avec raison que l'une de ces routes allait directement de Dax à Bordeaux, et que l'autre reliait Bordeaux et Dax aux stations maritimes de l'Océan, ainsi qu'il sera établi au chapitre VI de cette étude.

(1) *Codex*, p. 11.

Qu'elle était la voie directe? Probablement celle *ab Asturica Burdigalam*; car les voyageurs qui devaient se rendre d'As-torga ou de Pampelune à Bordeaux n'avaient aucun intérêt, arrivés à Dax, à prendre le chemin le plus long. L'autre route (*ab Aquis Tarbellicis Burdigalam*) aura été créée dans l'intérêt des villes de Dax et de Bordeaux pour favoriser leur commerce maritime. Cette opinion a contre elle la plupart de ceux qui ont étudié les voies romaines dans les Landes; mais elle est indiquée dans le *Résumé du travail de la commission de la topographie des Gaules* de M. Alexandre Bertrand (1).

Cette voie, depuis Bordeaux jusqu'à Lesperon, n'était autre que la route nationale n° 152, dite de Bordeaux à Bayonne, ainsi que l'a fort judicieusement établi M. Tartière, archiviste des Landes (2). A notre avis, le tracé de la voie historique et traditionnelle doit être préféré aux conceptions théoriques et spéculatives.

(1) Voici un extrait important de cet ouvrage que je trouve dans la remarquable *Description des voies romaines dans les Landes* de M. Cuzacq (p. 4).

« La commission demande si les localités suivantes n'occuperaient pas les stations de l'itinéraire :

DE DAX A BORDEAUX

1. <i>Aquae Tarbellicae</i>	Dax.
2. <i>Mosconum</i>	Petit Bouscat?
3. <i>Segosa</i>	Labouheyre?
4. <i>Losa</i>	Le Muret?
5. <i>Boïos</i>	L'Hospitalat?
6. <i>Burdigala</i>	Bordeaux.

VARIANTE (A PARTIR DE CASTETS)

1. <i>Aquae Tarbellicae</i>	Castets?
2. <i>Coequosa</i>	Mimizan?
3. <i>Telonum</i>	Cuzan?
4. <i>Salomaco</i>	Lamothe?
5. <i>Burdigala</i>	Bordeaux. »

M. A. Bertrand pense que les deux voies se confondaient jusqu'à Castets, et qu'à partir de ce point il faut compter les distances de la seconde voie. Nous pensons que ni l'une ni l'autre ne passait à Castets, et qu'elles se confondaient jusqu'à Lesperon.

(2) *Des voies antiques dans le département des Landes* (Extrait de l'*Annuaire des Landes*, année 1872), p. 19.

Il faut prendre garde aussi à certaines identifications trop facilement et trop généralement acceptées (1).

Pour étudier la voie romaine directe dans les Landes, je proposerais de prendre la distance réelle et bien exacte entre Bordeaux et Dax, en suivant le chemin de Saint-Jacques; puis de partager cette distance proportionnellement au nombre de lieues de l'itinéraire antique pour retrouver les stations. Le procédé aurait l'avantage de nous fixer positivement sur la valeur des lieues dans notre région.

Etudions maintenant la voie des pèlerins qui correspond à la voie romaine directe de Bordeaux à Dax.

Voici l'itinéraire de la chanson des pèlerins depuis Bordeaux jusqu'à la frontière espagnole.

De Bordeaux au Petit Bordeaux	2 lieues.
L'Hôpital,	3 l.
La Tricherie,	2 l.
Le Meret,	2 l.
Le Ponter,	2 l.
L'Herbe fanée,	2 l.
L'Hôpital de Saint-Antoine,	3 l.

Notez qu'à l'Eperon qui veut tirer à Navarre faut prendre à main gauche et passer la Biscaye.

De l'Eperon à Orly,	2 lieues.
Matique,	2 l.
Saint-Vincent,	1 l.
Hongres,	3 l.
Bayonne,	3 l.
Saint-Jean-de-Luz,	3 l.
Sainte-Marie de Huran,	2 l.

Ici est la fin du Royaume de Frances.

(1) Par exemple, *Salomacum* est toujours identifié avec *Salles*, le second dérivant du premier. C'est là une erreur matérielle d'abord, car la voie passant à Belin ne peut aller à Salles. Mais, en outre, dans *Salomacum*, *Salomacus* au nominatif, ou mieux *Salomagus* (*c dur* se confondent avec *g dur* dans la prononciation), on trouve la finale *magus*. Or *magus* disparaît toujours, *n* prend sa place (*Rotomagus* devient *Rouen*, *Argentomagus* *Argenton*, etc.); *Salomagus* ferait *Salon* ou *Saloun*. *Salles* est du moyen âge et vient de *Sala*, château. Quant aux placages de marbre, aux mosaïques et autres objets de ce genre découverts par M. Jouannet aux environs de Salles, comme on en trouve loin des voies antiques, ils ne prouvent pas leur passage.

Le Petit Bordeaux est, je pense, *Gradignan*.

Entre Gradignan et l'Hôpital, les comptes du marquis de Poyanne signalent *Lastaules* (1), *Pulz* (2) et *Le Barp* (3).

D'un autre côté, M. l'abbé Cirot de La Ville indique ainsi les stations de cette partie de la route :

Bardanac. — A 5 kilom. de Bordeaux, hôpital pour les pèlerins. En dernier lieu prieuré appartenant aux jésuites. — *Var. bordelaises*, t. 4, p. 114.

Cayac. — A 5 kilom. de Bardanac. — Hôpital situé sur le chemin de Bordeaux à Saint-Jacques de Compostelle, tenu par les chevaliers de Saint-Lazare au XIII^e siècle, et plus tard devenu prieuré des Chartreux. — *Var. bordelaises*, t. 4, p. 146. — *Notice sur le prieuré de Cayac*, par Ferd. Leroy.

Le Barp. — A 23 kilom. de Cayac, hôpital de Saint-Jacques, doté au XIII^e siècle par les seigneurs d'Albret et autres, devenu plus tard prieuré des Feuillants. — *Place de l'aumône*, où tous les pèlerins recevaient *la passade*. Chapelle du prieuré, aujourd'hui église paroissiale, voutes en briques et à plein cintre. Toujours sur le chemin de Saint-Jacques et à peu de distance, une chapelle de Notre-Dame, maintenant détruite. — *Var. bordelaises*, t. 5, p. 345. — *Notice* de M. Dutauzin, juge de paix à Belin (4).

Ajoutons à ces renseignements qu'au midi de Bordeaux, d'après M. Aug. Vieille, la chaussée est encore visible et que la route porte les noms de *Levade*, *lebade*, *camin rouman* (5).

L'*Hôpital* de l'itinéraire des chansons, l'*Hospitalat* du marquis de Poyanne (6), était à *Beliet*. Voici les renseignements que fournit M. l'abbé Cirot de La Ville sur cette localité et sur celle de *Belin* qui est voisine.

Hospitalet de Beliet. — A près d'un myriam. de Barp. Hôpital et chapelle de St-Antoine. — *Var. bordelaises* et *Notice* de M. Dutauzin.

(1) *Voyage de Poyanne à Paris en 1665*.

(2) *Voyage de Paris à Poyanne en 1663*.

(3) Dans les deux voyages, le manuscrit des comptes porte *Le Barq*.

(4) *Hist. de l'abbaye de la Grande-Sauve*, I, p. 508.

(5) *Voies romaines dans les Landes de Gascogne*. — *Rev. d'Aquitaine*, x, p. 259.

(6) *Voyage de Paris à Poyanne en 1663*.

(7) *Hist. de la Grande Sauve*, I, p. 509.

Belin. — A un kilom. et demi de Beliet, prieuré du Passage, chapelle et hôpital. *Acte original de Grégoire de Saint-Sauveur, évêque de Bazas*, en 1762, cédant au sieur Dupuy les restes de ce prieuré, entre les mains de M. Cazauvieilh, propriétaire actuel. Ruines d'un vieux pont sur la Leyre, entre le prieuré et l'hôpital, construit pour le passage des pèlerins. *Autre acte de Joseph de Gourgues, évêque de Bazas*, constatant l'existence de cette même chapelle de l'hôpital. — *Var. bordelaises*, 5, 354. — *Notice* de M. Dutausin.

M. Auguste Vieille a ainsi décrit les restes du vieux pont sur la Leyre :

Les ruines à demi ensevelies au milieu d'un bois très épais annoncent un ouvrage solide et régulier. Les arches étaient à plein cintre et le ciment employé à leur construction est aussi dur que les pierres qui les unit. Tous ces vestiges antiques sont sur la rive droite de la Leyre, parce que cette rivière, qui va se jeter dans le bassin d'Arcachon, s'est portée un peu au sud ; on aperçoit au milieu des eaux un reste de culée de pont (1).

Le *Codex de Compostelle* insiste sur Belin et nous parle des reliques des guerriers de Roncevaux qu'on y vénérât.

Dans les landes de Bordeaux se trouve un bourg appelé Belin ; on y doit visiter les corps des saints martyrs Olivier Galdelbod, roi de Frise (*Oliveri Galdelbodi, regis Phrisiae*), Otger, roi de Dacie (*Otgerii, regis Daciae*), Arastagne, roi de Bretagne (*Arastagni, regis Britanniae*), Garin, duc de Lorraine (*Garini, ducis Lotharingiae*), et de plusieurs autres guerriers de Charlemagne, qui, après avoir vaincu les armées des païens en Espagne, furent massacrés pour la foi du Christ. Leurs compagnons d'armes portèrent leurs corps précieux jusqu'à Belin, où ils les ensevelirent pieusement. Ces reliques reposent dans le même tombeau ; il s'en dégage une odeur très suave qui guérit les malades (2).

M. l'abbé Cirot de La Ville fait ensuite passer la voie à *Mons* (3).

(1) *Revue d'Aquitaine*, X, p. 258.

(2) *Codex*, pp. 43 et 44.

(3) *Hist. de l'abbaye de la Grande-Sauve*, I, p. 509.

C'est par là que se trouvait *La Tricherie*, lieu mentionné par l'itinéraire des chansons et par les comptes de voyage du marquis de Poyanne. Une métairie, selon M. Ozenne, située le long de la route, porte ce nom (1).

On traverse les limites du département des Landes et on arrive à *Muret* (*Le Meret* de l'itinéraire des chansons). M. Cirot de La Ville croit à tort, je pense, que les pèlerins ensuite s'écartaient de la route pour aller à *Moustey*, mais il est certain qu'ils allaient à *Lipostey* (*Le Ponter* de l'itinéraire des chansons); puis à *Labouheyre* (*l'herbe fanée*), où se trouvait le « couvent hospitalier des Carmes, dont une partie existe encore, fondé après 1150 pour les pèlerins de Saint-Jacques (2). »

Voici en quels termes M. Félix Arnaudin a parlé de Labouheyre :

Labouheyre, primitivement *Herbefaverie*, était, dit-on, dès le ix^e siècle, un lieu de quelque importance, défendu par une double enceinte de murs et de fossés. Il existe même au nord-est du bourg quelques tronçons d'une rue dallée, à laquelle la forme concave de son lit semblerait assigner une origine antérieure; non loin de cette rue, qui sortait vers l'est par une porte à pont-levis, dont le cintre subsistait il y a trente ans à peine, se trouvent les restes d'un mamelon artificiel, dont la destination est débattue (un tumulus peut-être, lequel dès lors serait au moins contemporain de la voie romaine). Ce tumulus et cette rue dallée sont aujourd'hui, avec les traces de la voie romaine que l'on croit reconnaître sur le territoire du village et auxquelles la tradition donne toujours le nom de *Camin roumiou*, les seuls vestiges de cet obscur passé.

Située sur la route qui, dès le moyen âge, suivait la direction et quelquefois le tracé de la voie romaine, cette localité dut probablement posséder l'un de ces nombreux hospices que saint Louis fit échelonner sur le chemin des pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle. Une fontaine

(1) Séance de la *Société de Borda* du 8 janvier 1887.

(2) Pour ne pas trop multiplier mes citations, je suis obligé, bien à regret, de laisser de côté tout ce que dit M. Cirot de La Ville de *Muret*, *Moustey*, *Lipostey* et *Labouheyre*. Mais ce ne sera pas sans renvoyer le lecteur à l'*Histoire de la Grande-Sauve*, I, pp. 509 et 510.

en pierre, qu'on voyait autrefois dans le village à quelques pas d'un pont qui porte le nom de Pont-du-Roi et dédiée à saint Jacques comme l'est encore l'église, datait peut-être de cette lointaine époque (1).

Au midi de Labouheyre et aux environs de *Belloc*, selon M. Tartière, on trouve une chaussée connue dans le pays sous le nom de *camin roumiou* (2); et, selon M. Vielle, « l'eau des pluies qui pendant les hivers couvre cette partie des landes laisse toujours à découvert la chaussée bien alignée (3). » Dans cette région était jadis *L'Hôpital de Saint-Antoine*, mentionné par l'itinéraire des chansons.

C'est *Saint-Antoine de Traverses*, m'écrit M. l'abbé Départ, curé-doyen de Mimizan. Cette localité, située dans la paroisse d'Escource, non loin de Belloc, possède une fontaine de Saint-Antoine, où les personnes de la contrée se rendent en dévotion. L'hôpital de Saint-Antoine était le siège d'une commanderie.

Plus loin on trouve *Janquillet* (4), *Laharie* (5), enfin *Lesperon*. Comme la route nationale de Bordeaux à Bayonne, la voie antique passait au levant de ce bourg, au lieu dit au *Souquet* (6), endroit fort important, car, d'après l'itinéraire des chansons, les pèlerins pouvaient là choisir entre deux routes : celle de droite, la plus directe, passait par Bayonne; celle de gauche continuait la voie romaine *ab Asturica Burdigalam*, allait à Dax, dans la Navarre, à Roncevaux et à Pampelune. Ainsi trois routes, quatre avec celle qui allait joindre le littoral, se réunissaient à Lesperon; c'était, il faut

(1) *Rev. de Gascogne*, XIV, p. 267. — Comme on vient de le voir, l'église de Labouheyre est dédiée à saint Jacques. On voit parmi les ornements du portail une guirlande de coquilles, d'après M. Ozenne (*Société de Borda*, séance de janvier 1887.)

(2) Tartière, *Des voies antiques dans le dép. des Landes*, p. 20.

(3) Aug. Vielle, *Voies romaines dans les Landes de Gascogne*, *Rev. d'Aquitaine*, x, p. 258.

(4) Légé, *Petite revue catholique d'Aire et de Dax*, 1872, p. 27. — Marquis de Poyanne, *Voyage de Poyanne à Paris en 1665*.

(5) Tartière, p. 19. — Légé, l. c., p. 27. — *Voyage de Poyanne à Paris en 1665*.

(6) Tartière, p. 21.

l'avouer, un excellent poste pour détrousser les voyageurs :

En 1326 Edwart II signalait au sénéchal de Gascogne Olivier de Ingham le château ou motte qu'Amanieu d'Albret avait fait construire près Lesperon, dans les Landes, à peu de distance du chemin de Bordeaux à Bayonne, comme un repaire dont les hôtes dressaient des embuscades aux passants et les maltrahaient. *Rot. Vasc.*, 19 et 20, Ed. II, m. 4 (1).

Le chemin qui se continuait vers Bayonne en suivant la route nationale est fort ancien. Selon l'itinéraire des chansons, il allait à *Orly* (peut-être la métairie d'*Orliac* dans le voisinage de Castets) (2). Des documents qu'a bien voulu me signaler M. l'abbé Foix, vicaire à Mugron (3), mentionnent le *camín roumieu* dans la commune d'*Herm* au quartier du *Foung* (4), dans la commune de *Magescq* au lieu dit *Pas de Caunegre*, quartier de *Labeyrie* (5). Il passait ensuite à *Magescq* (appelé *Matique* par l'itinéraire des chansons). M. l'abbé Cirot de la Ville nous dit qu'il y eut autrefois un « hôpital pour les pèlerins de Saint-Jacques, détruit ainsi que la chapelle; mais sur leurs ruines a été élevée la *croix de l'hôpital* (6). » M. l'abbé Foix m'écrit que l'hospice n'existait plus au XVII^e siècle et qu'à la croix de l'hôpital est le cimetière actuel. Les pèlerins passaient à *Saint-Vincent de Tyrosse*, où ils trouvaient encore un hôpital, allaient rejoindre à *Ondres* (*Hongres* de l'itinéraire des chansons) la voie de la côte et se dirigeaient vers Bayonne.

Le quatrième chemin du *Codex de Compostelle*, qui

(1) Francisque Michel, *Hist. du commerce et de la navigation à Bordeaux*, I, 517, note. Voir encore sur le château de l'Esperon, *Rev. d'Aquitaine*, VIII, 522.

(2) *Société de Borda*, séance du 8 janvier 1887.

(3) M. l'abbé Foix a étudié cette route avec soin et dans le plus grand détail. Je regrette fort d'être obligé d'aller un peu vite et de négliger beaucoup de renseignements pleins d'intérêt qu'il a bien voulu me communiquer. M. l'abbé Foix n'approuve pas l'identification d'*Orly* avec *Orliac*.

(4) *Bulletin de la Soc. de Borda*, 1877, p. 359. — Acte d'affirme du 3 février 1638, papiers de la famille Gieure.

(5) Archives de M. le docteur Du Bourg-Caunègre de Magescq, titre de 1618.

(6) *Hist. de l'abbaye de la Grande-Sauve*, I, p. 511.

n'était autre que la voie romaine de Bordeaux à Astorga par Dax et la Navarre, se dirigeait directement vers le sud. De l'Esperon il allait à l'*Hôpital de Fosse-Guimbaud*, sur lequel M. l'abbé Légié a publié une notice dans la *Petite revue catholique du diocèse d'Aire et de Dax* (1), puis ils allaient à *Goubera*. M. Dufourcet nous dit qu'un chemin appelé *camin roumiu* traverse Goubera (2), et M. l'abbé Cirot de La Ville qu'« une petite chapelle aujourd'hui détruite » se trouvait « sur une hauteur entre Goubera et Dax, où les pèlerins s'arrêtaient » (3).

Les pèlerins trouvaient aux portes de Dax l'hôpital du Saint-Esprit et *Notre-Dame deu cap dou pount* (4). A Dax ils s'arrêtaient à *Saint-Vincent-de-Saintes*, où ils vénéraient le tombeau du saint évêque. Ici nous retrouvons le souvenir de Charlemagne qui, selon la tradition, y aurait fondé une abbaye (5).

§ 3. De Dax à Roncevaux.

A partir de Dax le pays change. Voici ce qu'en dit le *Codex de Compostelle* :

Après avoir traversé les landes on trouve le territoire de Gascogne, fécond en pain d'une grande blancheur et en excellent vin d'une belle couleur rouge, pays propre aux forêts et aux prairies, arrosé de sources saines. Les Gascons sont légers dans leurs discours, grands parleurs, moqueurs, licencieux, amis du vin et de la grande chère, mal vêtus, aussi dépourvus d'argent que d'étoffe; mais ils sont accoutumés à la guerre et hospitaliers pour les pauvres. Assis autour du feu, ils mangent sans table, et un seul gobelet suffit à tous. Ils mangent et ils boivent largement, ils sont mal habillés, et, chose honteuse, pour coucher

(1) 1872, p. 24.

(2) *Bulletin de la Soc. de Borda*, 1877, p. 359.

(3) *Hist. de l'abbaye de la Grande-Sauve*, I, p. 507.

(4) *Bulletin de la Soc. de Borda*, 1879, pp. 196, 197, 225.

(5) *Hist. de l'abbaye de la Grande-Sauve*, I, p. 507. — *Bull. de la Soc. de Borda*, 1880, p. 205.

ils répandent un peu de paille, et serviteurs, maître et maîtresse dorment ensemble dans la saleté (1).

En sortant de Dax les pèlerins passaient au quartier de *La Torte*, près d'un établissement de Templiers (2), où ils trouvaient peut-être un hospice, puis au monastère de *La Cagnotte* et, après avoir traversé le Gave, à l'abbaye de *Sordes*,

En sortant des terres de Gascogne, dit le *Codex de Compostelle*, le chemin de Saint-Jacques rencontre deux rivières qui coulent l'une à droite, l'autre à gauche de *Saint-Jean de Sordes*. L'une s'appelle le *Gave*, l'autre ne peut être traversée qu'avec des barques dont les bateliers seront sûrement damnés. Quoique les rivières soient fort étroites, ils prennent pour chaque personne, riche ou pauvre, transportée à l'autre bord, une pièce de monnaie selon l'usage, et pour un cheval ils en prennent quatre, usant de violence pour se faire payer. De plus, leur barque est petite, faite d'un tronc d'arbre, et ne peut porter un cheval. Quand vous y serez, prenez garde de vous bien tenir pour ne pas tomber dans l'eau, car il faudra entraîner par la bride votre cheval, nageant derrière la barque. Aussi ne montez sur le bateau qu'avec peu de monde, car s'il est trop chargé vous êtes en danger. Souvent, en effet, il arrive que les bateliers, après avoir pris leur paiement, font monter tant de personnes, que leur barque est renversée, et les pèlerins périssent dans l'eau; ce dont les bateliers se réjouissent méchamment, car ils profitent des dépouilles des morts (3).

A l'époque gallo-romaine, Sordes fut un établissement d'une grande importance, ainsi que le prouvent de nombreuses mosaïques et en particulier celles qui ont été utilisées au moyen âge pour paver l'église abbatiale (4).

Selon une tradition, Charlemagne passa à Sordes, s'y arrêta, y fonda la célèbre abbaye. Un chemin taillé dans le roc y

(1) *Codex*, p. 12.

(2) *Bull. de la Soc. de Borda* : 1879, p. 217; 1880, pp. 223, 224. — M. Antoine du Bourg nomme *La Torte* parmi les dépendances de la commanderie de Saint-Esprit de Bayonne, de l'ordre de Malte. *Hist. du grand-prieuré de Toulouse*, p. 435.

(3) *Codex*, p. 12.

(4) *Bulletin monumental*, 1882, p. 773. — *Bulletin de la Soc. de Borda*, 1880, p. 205, note.

porte encore le nom de *Chemin de Charlemagne*. Et on assure que Roland et les guerriers tués à Roncevaux furent inhumés dans le cloître de ce monastère (1).

La voie antique passait ensuite à Ordios (2), dont le prieuré était un ancien hôpital pour les pèlerins de Compostelle. Voici, d'après un document du *Gallia Christiana*, l'histoire de sa fondation (3) :

Un brigand nommé Arterius et ses compagnons, qui plus tard furent pendus, tuèrent sur le chemin de Saint-Jacques, au lieu d'Ordios, trois pèlerins normands de grande noblesse. Mais Dieu, qui n'abandonne jamais les siens, révéla ce crime par son ange Gabriel à un prêtre nommé Remund Porchet de Scendos (4), et lui ordonna de retirer les corps de ces pèlerins d'un lac dans lequel ils avaient été jetés après leur mort et de les ensevelir. Lorsque cet ordre fut exécuté, l'ange apparut de nouveau à Remund Porchet et lui ordonna de construire en l'honneur de Dieu une maison en l'endroit où les pèlerins avaient été ensevelis. Remund, n'osant résister à Celui auquel tout obéit, alla aussitôt se présenter à l'évêque de Dax, Arnaud-Guillaume de Sort, lui raconta la vision merveilleuse de l'ange et lui dit quels ordres il avait reçus. L'évêque lui conseilla d'obéir le plus tôt possible à la volonté divine. C'est pourquoi le prêtre Remund alla immédiatement demander à Pierre, vicomte de Gabardan et de Béarn (5), de lui donner le lieu du meurtre pour y bâtir une maison destinée à subvenir aux besoins des pauvres pèlerins qui vont à Saint-Jacques, afin de transformer la caverne des voleurs en un lieu de refuge et de secours. Cette demande fut très favorablement accueillie. Peu de temps après, dans l'église de Scendos, en présence de nombreux témoins, dont l'un était l'abbé de Sordes, et devant toute sa suite, le vicomte Pierre donna de bon cœur et de bonne volonté à Dieu, pour le salut de son âme, pour le salut de ses ancêtres et de ses descendants, la terre d'Ordios pour y élever un hospice; il y ajouta tous les pâtis (6) d'alentour, avec les bois, les pâtu-

(1) *Bull. de la Soc. de Borda*, 1880, p. 205.

(2) P. Raymond, *Dict. topog.*, v° *Ordios*.

(3) *Gallia christ.*, éd. Palmé, I, p. 173 (*Instrumenta*).

(4) Paroisse voisine d'Ordios. On écrit aujourd'hui Saint-Dos. Voir le *Dict. topogr.*, v° *Saint-Dos*.

(5) Mazure, *Hist. du Béarn*, p. 35.

(6) Il y a dans le texte : « *Totam padoventiam*; » n'est-ce pas notre mot gascon *padouen* ?

rages, les terres cultivées et incultes. Cette donation eut lieu en l'année 1151, au temps du roi Louis VII et de l'archevêque d'Auch Guillaume d'Andozille (1).

La voie passait ensuite à *Garris* (*Carasa* de l'itinéraire romain) (2) et rejoignait à *Ostabat* le second et le troisième chemin de Saint-Jacques.

A partir d'Ostabat les trois voies réunies n'en formaient plus qu'une, et les pèlerins allaient à *Larceveau* (3), à *Aphat-Ospital*, ancienne commanderie de l'ordre de Malte, sous le patronage de saint Blaise (4), à *Saint-Jean-le-Vieux* et à *Saint-Jean-Pied-de-Port* (!*Imus Pyreneus* de l'itinéraire d'Antonin (5)).

Pour le reste de la voie, je ne saurais mieux faire que de rapporter ici le passage du *Codex* qui le concerne (6) :

On arrive ensuite vers le port de Cise (7), dans le territoire des Basques, qui possède près de la mer et vers le septentrion la ville de Bayonne. Ce pays, où l'on parle une langue barbare, est plein de forêts, montagneux, dépourvu de pain, de vin et de tout aliment; on n'y trouve que des pommes, des pois-chiches et du lait. Dans cette région, les méchants gardiens de ports abondent, surtout vers le port de Cise, au bourg d'Ostabat et dans ceux de Saint-Jean et de Saint-Michel, situés au pied de ce port. Ces gens-là seront sûrement damnés, car ils vont au devant des pèlerins avec deux ou trois javelots et leur prennent de vive force d'injustes tributs; et si quelque voyageur ne veut pas leur donner l'argent qu'ils demandent, ils le frappent et lui enlèvent leur tribut, insultant et fouillant jusque dans les poches. Ils sont sauvages, et leur terre, aussi sauvage qu'eux, est inculte et barbare. Leur visage terrible, autant que la barbarie de leur langue, effarouche les cœurs de ceux qui les voient. Ils ne devraient lever tribut que sur les

(1) Pour toute l'histoire de cet hôpital, je renvoie au très élégant écrit de M. l'abbé Lebaig intitulé : *Histoire de Labastide-Villefranche* (Congrès scientifique de Pau, 1873, II, p. 319).

(2) *Congrès scientifique de Pau*, II, pp. 119, 120,

(3) *Dict. topogr. des Basses-Pyrénées*, v° Romiu.

(4) *Dict. topogr. des Basses-Pyrénées*, v° Aphat-Ospital.

(5) *Congrès scientifique de Pau*, II, pp. 119 et 120.

(6) *Codex*, p. 13.

(7) C'est *Sizer* ou *Sizre*, dans la *Chanson de Roland* (éd. Gautier, v. 583, 719, 2939). Cette identification, aujourd'hui incontestée, a été démontrée pour la première fois dans la *Revue de Gascogne* de septembre 1869 (t. X, 365), par M. Paul Raymond.

marchands, mais ils le prennent aux pèlerins et aux autres voyageurs. Quand, selon la coutume, ils ne devraient percevoir pour chaque objet que quatre ou six pièces de monnaie, ils en prennent huit et douze, c'est-à-dire le double.

C'est pourquoi nous ordonnons et nous demandons (*praecipimus et exoramus*) que ces gardiens de ports, que le roi d'Aragon et les autres princes (*cæterique divites*) qui reçoivent le tribut perçu par ces gens-là, que toutes les personnes qui donnent leur consentement à de pareilles exactions, je veux dire Raymond de Soule (*de Solis*), Vivian de Gramont (*de Acromonte*), le vicomte de Saint-Michel, que tous leurs descendants, que les bateliers dont il a été parlé plus haut (à propos du passage du Gave, près de Sordes), qu'Arnaud de Guigne (*de Guinia*) et toute sa postérité, et avec eux les maîtres des eaux ci-dessus désignées qui reçoivent des bateliers l'argent qu'ils ont injustement pris pour la traversée, que les prêtres eux-mêmes qui confèrent sciemment à ces gens-là les sacrements de la pénitence et de l'eucharistie, qui accomplissent pour eux l'office divin, qui les reçoivent dans leur église, soient régulièrement excommuniés, non-seulement par les évêques de leur diocèse, mais dans la basilique même de Saint-Jacques, en présence des pèlerins. Et si quelque prélat, par affection ou par avarice, veut leur pardonner, qu'il soit frappé du glaive de l'anathème. On sait que ces gardiens de ports ne doivent en aucune façon recevoir de tribut, que les susdits bateliers ne doivent demander aux riches qu'une obole pour leur traversée et une pièce de monnaie pour celle d'un cheval, et rien aux pauvres, qu'ils doivent avoir de grands bateaux, dans lesquels les hommes et les chevaux puissent largement se placer.

Sur le territoire des Basques il y a une très haute montagne appelée le Port de Cise, qui passe pour la porte de l'Espagne, car c'est par là que se font les transports d'un pays à l'autre. Elle a huit milles à la montée et huit milles à la descente. Elle est si haute, qu'elle semble arriver jusqu'au ciel, et que ceux qui en font l'ascension pensent qu'ils vont de leur main toucher la voûte céleste. De son faite on peut voir la mer de Bretagne, la mer occidentale et les frontières de trois contrées : la Castille, l'Aragon et la France. Au haut de cette montagne est un endroit appelé *Cruce-Caroli*, parce que Charlemagne, allant en Espagne, y traça un chemin avec la hache et la pioche et, ayant élevé la croix du Seigneur sur le point le plus élevé, il fléchit les genoux la face tournée vers la Galice, et il fit une prière à Dieu et à saint Jacques. Aussi les pèlerins se prosternent en cet endroit, regardant vers Compostelle, font la prière accoutumée et plantent chacun leur croix. On y

trouve, en effet, des milliers de croix; c'est aussi le premier endroit consacré à prier saint Jacques. Sur cette même montagne, avant que le christianisme fut complètement établi sur les frontières d'Espagne, les impies basques et navarraïns ne se contentaient pas de dépouiller les pèlerins allant à Saint-Jacques, ils montaient sur leur dos comme sur des ânes (*ut asinos equitare*) et les massacraient.

Près de cette montagne, vers le nord, est une vallée appelée *Valcarlos* (1), dans laquelle Charlemagne reçut l'hospitalité avec son armée quand les guerriers de Roncevaux eurent été tués. C'est par là que passent beaucoup de pèlerins qui vont à Saint-Jacques sans faire l'ascension de la montagne. Après l'avoir descendue, on trouve l'hôpital et l'église dans laquelle est le rocher que Roland, le héros très puissant, fendit par le milieu, du haut jusqu'en bas, de trois coups de son épée. Ensuite on trouve Roncevaux, où eut lieu jadis la grande bataille dans laquelle furent tués le roi Marsi[le], Roland, Olivier et cent quarante mille guerriers, tant chrétiens que Sarrasins.

La suite de cette longue citation serait plus intéressante encore, mais il faut s'arrêter, car nous sommes en Espagne. Saluons cependant les tombes des guerriers chrétiens morts à Roncevaux et que le printemps couvre de fleurs blanches.

Car sor chascun fist croistre un aubespïn;
Encor les voient li gentil pèlerin
Qui à Saint-Jaque en vont le lor chemin (2).

(1) « Cette appellation est ancienne, et M. P. Raymond cite des textes de 1273 et 1333 (*Archives des Basses-Pyrénées*, G 204, pp. 4 et 11), où il est question de l'église et de l'hôpital *Sancti Salvatoris Summiportus in Valle Caroli*,.... On y voit aujourd'hui la petite chapelle nommée *Ibagneta* (le lieu de Jean?...), près de laquelle M. Quicherat placerait volontiers le théâtre de la grande bataille [de Roncevaux]. » Gautier, *Ch. de Roland*, éd. class. de 1880, p. 400.

(2) *Le Roman de Roncevaux*, éd. Francisque Michel, Firmin Didot, 1869 p. 297.

CHAPITRE V.

CHEMINS DE SAINT-JACQUES QUI PARTAIENT DE LA GRANDE SAUVE.

Les deux routes qui font le sujet de ce chapitre sont indiquées dans l'excellente *Histoire de l'abbaye et congrégation de Notre-Dame de la Grande Sauve*, par M. l'abbé Cirot de La Ville.

Pour aider à la dévotion des peuples, saint Gérard fit de son abbaye le point de départ de tous les pèlerinages, mais surtout de celui de Saint-Jacques de Compostelle. Les pèlerins venaient à la Sauve se confesser, faire leur testament et recevoir des mains de l'abbé le bâton et la panetière bénis. On leur donnait même souvent un cheval ou un âne pour leur voyage. Puis ils partaient en suivant les chemins et en se reposant dans les hôpitaux que saint Gérard avait préparés dans cet itinéraire de Compostelle soit par lui-même, soit par sa correspondance avec d'autres monastères. Leur piété satisfaite, les pèlerins revenaient à l'abbaye remercier Dieu de leur heureux retour et reprendre les titres et choses précieuses qu'ils y laissaient, pour l'ordinaire, en dépôt pendant le temps de leur absence. (1)

On se rendait de la Grande Sauve à Saint-Jacques par deux voies : la voie orientale qui allait, au midi de Bazas, vers Captieux, rejoindre le troisième chemin de Saint-Jacques, et la voie occidentale, qui joignait à Bordeaux le quatrième chemin, qui a fait l'objet du précédent chapitre.

(1) *Hist. de l'abb. de la Grande Sauve*, 1, p. 319 et 320.

1^{re} Voie.

Les pèlerins partis de la Sauve allaient au *Port de Turne* où l'on traversait la Garonne, « passage libre en faveur de l'abbaye, accordé par plusieurs rois (1). »

De l'autre côté du fleuve on trouvait *Portets*, « prieuré et hospice dits de Saint-Vincent dépendants de la Sauve (2). »

A *Saint-Selve*, où était « une chapelle de Saint-Antoine, prieuré de religieux de Saint-Antoine et puis de Feuillants (3) », les pèlerins joignaient la voie romaine de Bordeaux à Jérusalem et la suivaient en passant par *Saint-Morillon*, *Saint-Michel de Rieufroid*, *Landiras*, *Sauternes*, où était une chapelle de dévotion, *Léogeats*, *Noaillan* (4)

Il semble que de Noaillan il était tout simple de suivre la voie romaine jusqu'à Bazas, où passe le chemin de Périgueux à Ostabat. Mais M. Cirot de la Ville conduit ses pèlerins plus au midi et leur fait joindre cette route vers Captieux en passant par *Saint-Michel de Bourideys* (5).

2^e Voie.

Elle est indiquée ainsi dans l'*Histoire de la Grande Sauve* :

Créon. — Eglise et ville fondée par l'abbaye.

Calamiac.

Madirac. — Prieuré, maisons, chapelle du temps même de saint

(1) *Hist. de l'abbaye de la Grande Sauve*, 1, p. 505.

(2) Id.

(3) Id.

(4) C'est le tracé donné par MM. l'abbé Cirot de La Ville (*Hist. de l'abbaye de la Grande Sauve*, 1, p. 506) et Francisque Michel (*Hist. du comm. et de la nac. à Bordeaux*, 1, p. 20). Ce dernier ajoute que la voie romaine venait de La Brède. Selon ces auteurs elle s'appellait *chemin Gallien*, *cammin Gallian*, *chemin de la Gallienne*, dans la direction de Bordeaux à Bazas.

(5) *Hist. de l'abbaye de la Grande Sauve*, p. 505.

Gérard. C'est par là que durent passer les pèlerins avant la fondation de Créon.

Sadirac.

Port de Trajet. — Monastère, sauvetat, hôpital du temps de saint Gérard. Le port en 1273 appartenait à des citoyens de Bordeaux. C'est par là qu'on traversait la Garonne pour aller de l'Entre-deux-Mers à Bordeaux avant l'établissement du port de La Bastide.

Prieuré de Saint-James. — Arrivés à Bordeaux, les pèlerins étaient reçus à l'hôpital de Saint-James. Benoit de Guiton, abbé de la Sauve, en était prieur (1).

(1) *Hist. de l'abbaye de la Grande Sauve*, pp. 507 et 508.

CHAPITRE VI.

CHEMIN DU LITTORAL.

§ 1. *Description de cette voie.*

Aux chemins dont nous venons de parler il faut en ajouter un autre qui longeait l'Océan de la Pointe de Grave à la Bidassoa; nous l'appellerons *chemin du littoral*.

Les Romains avaient probablement construit cette route depuis *Soulac* jusqu'à *Bayonne* (de *Noviomagus* à *Lapurdum*), dans le but de relier les stations navales du golfe de Gascogne, de surveiller les côtes, d'approvisionner les vaisseaux et de protéger leur marine qui n'osait s'écarter du rivage.

Cette voie est difficile à retrouver, à cause des modifications considérables subies par les rivages de la mer dans cette région. A une époque qu'on ne peut préciser, d'énormes quantités de sable vomies par l'Océan couvrirent la plupart des établissements maritimes et barrèrent le cours des rivières. Les eaux, ne pouvant s'écouler dans la mer, formèrent une sorte de chapelet d'étangs parallèle à la côte; et la voie du littoral, envahie par le sable et les eaux, disparut avec les églises, les maisons et tous les travaux des hommes (1).

La route antique commençait à l'extrémité de la langue de terre qui sépare la Gironde de l'Océan, au sanctuaire de *Soulac*,

(1) Tartière, *Des voies antiques dans les Landes*, p. 1.— L'abbé Départ, *Mimizan*, Bull. de la Soc. de Borda, 1883, p. 89.

qui fut très fréquenté au moyen-âge (1) et dont l'origine remontait à sainte Véronique et à l'apôtre saint Martial, selon une légende ainsi racontée par le célèbre évêque de Lodève, Bernard Gui, de l'ordre de saint Dominique.

Véronique, fidèle à suivre partout le bienheureux Martial dans ses prédications et à l'écouter avec autant de piété que de dévouement, accablée enfin de vieillesse, se retira près des bords de la mer sur le territoire bordelais. Là le saint homme de Dieu Martial éleva et consacra en l'honneur de la Vierge mère de Dieu une chapelle qui porte le nom de Soulac, parce que le lait de la Vierge mère de Dieu fut la seule relique qu'on y plaça, les autres reliques de la sainte Vierge que possédait saint Martial ayant été distribuées en divers lieux (2).

Les pèlerins qui débarquaient à Soulac étaient le plus souvent des Anglais, car les nombreux vaisseaux qui allaient porter du vin en Angleterre revenaient avec des cargaisons de pèlerins (3).

Cependant Soulac eut une rivale dans *Talais*, qui est une commune limitrophe.

On voit par un titre du 8 septembre 1343, dit M. Francisque Michel, qu'à l'occasion du passage des pèlerins qui s'embarquaient, il y eut entre les habitants de ces deux localités des conflits sanglants dans lesquels plusieurs d'entre eux perdirent la vie (4).

Le même auteur nous renseigne sur les hospices de cette contrée :

Il se trouvait sur les bords du fleuve au lieu de *Rundre* un hospice destiné à recevoir les pèlerins dès leur débarquement, et une autre

(1) Selon un texte de 1532, extrait par M. Francisque Michel des registres du parlement de Bordeaux, N.-D. de Soulac est « une des premières fondées à l'honneur de ladite Dame en ce país, à laquelle, dèz le temps de ladite fondation, ont accoutumé aller en voyage et pellerinaige plusieurs personnaiges de divers et étranges país. » *Hist. du comm. et de la navig.*, 1, p. 508, note 5.

(2) Extrait des *Origines chrétiennes de Bordeaux*, inséré dans la *Revue de Gascogne*, vi, p. 591. — La vieille église de Soulac (N.-D. de Fin des Terres) a été découverte sous les sables et rendue au culte par le cardinal Donnet.

(3) *Histoire du commerce et de la navigation à Bordeaux*, 1, p. 504 et 505.

(4) Id. p. 509. Nous voyons encore dans les Pyrénées les portelaix se disputer à coups de poings les voyageurs et les bagages.

maison de la même espèce dans la commune de l'*Hôpital-de-Grayan*, réunie aujourd'hui à celle de Grayan, dont elle a retenu le nom, paroisses placées au midi des communes de Soulac et de Talais et qui confrontent à l'Océan. Tout près de l'hôpital, on rencontre encore un petit hameau nommé *les Pèlerins* (1).

M. A. du Bourg a raconté l'histoire de la fondation de l'hôpital de Grayan (qu'il nomme *La Grayanès*) par les seigneurs de Lesparre, qui, en l'an 1168, donnèrent la terre et la seigneurie de ce nom aux hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem (2).

Les pieuses caravanes de Saint-Jacques se dirigeaient ensuite du côté des Landes par *Sercins*, *Vendays* et *Naujac* dans la commune de Gaillan. Ils continuaient leur route par *Hourtin*, *Sainte-Hélène de l'Etang*, *Carcans*, *Lacanau* et *Le Porge* (3).

M. l'abbé Départ (4) croit que la voie passait : à *Audenge* (où M. l'abbé Gabriel signale des « *pujolets* appelés *castéra* » et des « *débris romains* (5) »), à *Biganos* (Dorgan dit que « la commune de Biganos est traversée par une des voies romaines qui conduisent de Bordeaux à Dax; cette voie passait au pied de plusieurs tumulus (6) »), à La Mothe (où on a trouvé des débris romains) (7).

Le chemin que nous suivons était rejoint par la voie romaine de Bordeaux à Dax, peut-être vers *Louse*, paroisse de *Sanguinet*, ainsi que l'ont pensé MM. Vielle, Tartière et Cuzacq. A partir de ce point, les deux routes étant confondues, nous prendrons leurs indications aux auteurs qui ont étudié la voie romaine.

(1) *Histoire du commerce et de la navigation à Bordeaux*, p. 509.

(2) *Hist. du Grand-Prieuré de Toulouse*, p. 459 et pièces justificatives n° LXXXV.

(3) *Hist. du comm. et de la nav.*, 1, p. 509 et 510.

(4) Je dois grande reconnaissance au savant doyen de Mimizan pour les renseignements qu'il m'a donnés avec une obligeance extrême.

(5) *Petite Géographie* de l'abbé Gabriel (Bordeaux, Féret et fils), pp. 110 et 111.

(6) Dorgan, *Histoire des Landes*, p. 455

(7) L'abbé Gabriel, *l. c.*

M. Dufourcet dit que la voie antique coupait l'étang de *Cazau* (1). Puis elle passait, selon M. l'abbé Départ, au bourg de *Biscarosse*, où se trouvait une maison appelée à l'*espitau* (2). Plusieurs pensent qu'elle traversait l'étang actuel de *Biscarosse* (3). Elle allait ensuite à la commanderie de *Sainte-Eulalie*, de l'ordre de Malte (4).

A partir de *Sainte-Eulalie*, M. l'abbé Départ signale quatre groupes de mottes jumelles entourées de fossés. Ces ouvrages sont échelonnés sur une ligne formant un demi-cercle autour de l'étang d'*Aureillan*; ils sont faits non pas avec du sable ou de la terre légère des Landes, mais avec de l'argile forte et compacte et semblent avoir servi de postes pour surveiller et protéger la vieille voie (5).

Elle passait probablement auprès de ces mottes, puis non loin de l'église d'*Aureillan* et dans l'étang actuel (6); elle entrait dans le territoire de *Mimizan*, où se trouvait un ancien monastère entouré d'une ville et d'une zone de sauveté marquée par des croix plantées dans des massifs de maçonnerie (7). Près de cette localité, selon M. le docteur Vielle, « on trouve encore des vestiges que les habitants du pays appellent tantôt *camin romiu*, tantôt *Harriau* (8). »

De *Mimizan* la route se dirigeait sur *Bias*, où les vieux actes l'appellent *chemin de Notre-Dame*, *grand chemin qui va et*

(1) *Bulletin de la Société de Borda*, 1877, p. 359.

(2) Dans le *Bull. de la société de Borda*, 1883, p. 101, M. l'abbé Départ a dit d'abord que la voie passait à l'est de *Biscarosse*, mais il vient de m'écrire qu'elle pourrait bien passer dans le bourg même, comme semble le prouver la maison appelée l'*Espitau*.

(3) Dufourcet (*Bull. de la Soc. de Borda*, 1877, p. 359), l'abbé Départ (id., 1883, p. 101), Cuzacq (*Description des voies romaines dans les Landes*, p. 13), Tartièrre (*Des voies antiques*, pp. 15 et 16).

(4) *Bulletin de la Société de Borda*, 1883, p. 101.

(5) Ces ouvrages en terre ont été décrits par M. l'abbé Départ dans le même *Bulletin*, 1884, pp. 147 et 148.

(6) id., 1883 p, 102.

(7) Voir dans l'excellente *Notice historique de Mimizan* le parcours de la voie antique (*Bull. de la S. de Borda*, 1883, pp. 101 et 102).

(8) *Revue d'Aquitaine*, x, p. 261.

vient de Bias à Mimizan, chemin qui va à Bordeaux (1). Il pénétrait ensuite dans la commune de Saint-Julien, passait au lieu dit *Les Chambres*, où, selon M. Cuzacq (2), des tronçons de l'ancienne voie encore visibles sont appelés *camín roumiu*, *camín hariau*, et où, selon M. Tartière (3), elle est encore indiquée par deux lignes parallèles de souches d'arbres séculaires. A Orvignac, ancien prieuré bénédictin, aussi dans la commune de Saint-Julien, les vieux documents donnent à cette voie le nom de chemin de Notre-Dame (4). Toujours dans le territoire de Saint-Julien, on traversait le quartier de *Maniotte*, où en détruisant les murs de l'ancien cimetière on a découvert de nombreuses monnaies romaines (5). Selon M. l'abbé Départ, la route devait se diriger vers le bourg actuel de Saint-Julien, près duquel on a trouvé il y a peu d'années de belles poteries romaines et de grandes tuiles à rebords (6).

Les pèlerins allaient ensuite à *Lit*. A l'ouest de cette localité était le port de *Contis* au moyen âge (7). A Lit et à Contis était l'ordre de Malte (8).

Plus loin on traversait Mixe (9), puis *Saint-Girons*. Selon M. Tartière, entre Biscarosse (près de la limite nord du département des Landes) et Saint-Girons, la tradition constante donne aux tronçons de la voie antique le nom de *camín roumiu* (10). Le même auteur nous dit que la voie passait près de l'église actuelle de Vieille et traversait le territoire occupé par l'étang de Léon à l'ancien quartier de La Salle (11). Elle

(1) *Bulletin de la Société de Borda*, 1883, p. 101.

(2) Cuzacq, *Description des voies romaines dans les Landes de Gascogne*, p. 13.

(3) Tartière, *Des voies antiques dans le département des Landes*, p. 14.

(4) *Bull. de la Soc. de Borda*, 1883, p. 101.

(5) Tartière, *l. c.*, p. 14.

(6) Lettre du 8 avril 1887.

(7) Tartière, *l. c.*, p. 14.

(8) A. du Bourg, *Histoire du Grand-Prieuré de Toulouse*, pp. 435 et 460.

(9) Tartière, *l. c.*, pp. 14 et 15.

(10) *Id.*, p. 13.

(11) *Id.*

allait peut-être ensuite à *Moliets* et à *Messanges*, qui avaient des établissements de templiers, puis de l'ordre de Malte, selon M. l'abbé Départ (1). A *Saint-Jean d'Azur*, encore une possession des hospitaliers (2), se trouve une fontaine qui guérit les maladies de la peau (3); là passaient peut-être encore les pèlerins. Dans la commune de Souston on retrouve le vieux chemin au pied « d'un monticule appelé *Tuc de la Mothe*, dont » la tradition fait une sorte de poste fortifié, destiné tant à » protéger les voyageurs qu'à surveiller l'embouchure de » l'Adour et le passage des navires qui remontaient le » fleuve (4). »

Plus au midi, M. l'ingénieur Aubé a signalé le *chemin bayonnais* ou *camini roumiu* dans la commune de *Soorts*, le long de l'étang d'Hossegor, près duquel a été faite la découverte de deux vases romains, dans un puits dont la construction peut remonter à l'époque romaine (5).

M. l'abbé Cirot de la Ville fait aller le chemin à *Capbreton* (6), où se trouvait la commanderie de *Bouret*, de l'ordre de Malte (7). La voie suivait une direction parallèle à l'Adour, qui de Bayonne allait jadis se jeter dans la mer à Capbreton.

A *Ondres* (*Hongres* de l'itinéraire des chansons de Saint-Jacques), notre chemin était rejoint par celui de Bordeaux à Bayonne, dont nous avons parlé dans le chapitre IV. Puis, par *Tarnos* (8), qui avait un établissement de l'ordre de Malte, on arrivait à l'hôpital et commanderie du Saint-Esprit, aux portes de Bayonne (9).

(1) Lettre du 8 avril 1887.

(2) A. du Bourg, *Hist. du Grand-Prieuré de Toulouse*, p. 435.

(3) Communication de M. l'abbé Foix.

(4) *Tartière*, l. c., p. 13.

(5) *Bulletin de la Société de Borda*, 1876, p. 163.

(6) *Hist. de l'abbaye de la Grande Saucé*, 1, p. 507.

(7) *Congrès scientifique de Dax*, pp. 3 et 4.

(8) A. du Bourg, *Hist. du Grand-Prieuré de Toulouse*, p. 435.

(9) *Id.*, p. 431.

Le cinquième couplet de la *grande chanson* des pèlerins est consacré à Bayonne; le voici :

Quand nous fûmes à Bayonne,
Loing du pays,
Changer fallut nos couronnes
Et fleurs de lys.
C'est pour passer le pays
De la Biscaye,
C'est un pays rude à passer,
Qui n'entend le langage (1).

Au midi de Bayonne, Saint-Jean-de-Luz recevait les pèlerins dans son hospice Saint-Jacques (2), et leur donnait de larges aumônes.

Quand nous fûmes à Saint-Jean-de-Luz,
Les biens de Dieu en abondance;
Car ce sont gens de Dieu élus,
Des charités ont souvenance,
Donnant aux pauvres chevance
Et de leurs biens en abondance,
Disant : vous aurez souvenance,
Dieu vous conduise à sauvement (3).

(1) Le 6^e couplet de la 2^e chanson s'exprime ainsi :

Changer nous fallut nos gros blancs
Quand nous fûmes dans Bayonne,
Nos quarts d'écus qu'on nomme francs,
Avec notre monnoie en somme,
Semblablement notre couronne,
C'est pour la Biscaye passer,
Où il y a d'étrange monde,
On ne les entend pas parler.

Le 5^e couplet du 6^e cantique est ainsi conçu :

Quand nous fûmes à Bayonne
Changer nous fallut nos couronnes,
Nos écus et nos blancs,
C'est pour passer la Biscaye
Où l'on n'entend point les gens.

(2) Bâti en 1623 par Johanis Haraneder et Garcie Chibau son épouse, converti aujourd'hui en hôpital civil. *Hist. de Saint-Jacques-le-Majeur et du pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle*, par l'abbé Pardiac, p. 185.

(3) 7^e couplet du 2^e cantique.

L'itinéraire des chansons conduit les pèlerins à *Sainte-Marie de Huran* et ajoute : « *Ici est la fin du royaume de France.* » Il s'agit sûrement d'*Irun* en Espagne, dont l'église est dédiée à Notre-Dame des Joncs (*Nuestra-Señora del Juncal*). Les pèlerins chantaient :

Quant nous fûmes à Sainte-Marie,
Hélas ! mon Dieu !
Je regrettois la noble France
De tout mon cœur ;
Et j'avais si grand désir
D'être auprès d'elle,
Aussi de tous mes grands amis,
Dont je suis en mal-aise (1).

La continuation de cette route en Espagne sort du cadre que nous nous sommes tracé. Remarquons seulement qu'elle allait se joindre aux quatre autres vers *Saint-Dominique de La Calzada*.

§ 2. Voies qui mettaient le chemin du littoral en communication avec Bordeaux et Dax.

La route que nous venons de décrire était reliée avec Bordeaux, métropole de la 2^e Aquitaine, et avec Dax, capitale des *Tarbelli*, au moyen de deux voies romaines : celle de

(1) 6^e couplet de la grande chanson. Voici le 8^e couplet de la 2^e chanson :

Mais nous fûmes bien étonnés
Quand nous fûmes à Sainte-Marie,
Là, tous mes compagnons et moi
Dimes adieu à la France jolie.
En pleurant nous nous mimes à dire :
Adieu les nobles fleurs de lys,
En Espagne nous faut suivre ;
C'est un étrange pays.

Voici encore le 6^e couplet de la 6^e chanson :

Quand nous fûmes à Sainte-Marie,
Adieu la France jolie,
Et les nobles fleurs de lys,
Car je m'en vais en Espagne,
C'est un étrange pays.

Bordeaux à *Noviomagus* et celle de Bordeaux à Dax (*ab Aquis Tarbellicis Burdigalam* de l'itinéraire d'Antonin).

La première allait de Bordeaux à la *Pointe de Grave* ou à *Soulac*. C'était « la voie romaine appelée *Levade*, qui conduisait de Bordeaux dans le bas Médoc, probablement au port de *Noviomagus* (1). » Les pèlerins partis de *Soulac* et arrivés à *Cercans* pouvaient, selon M. Francisque Michel, aller à Bordeaux par *Brach*, *Sainte-Hélène de La Lande*, *Saumos*, *Saint Sauveur du Temple*, *Martignas* et *Illac* (2).

Etudions maintenant la voie romaine *ab Aquis Tarbellicis Burdigalam*.

Nous savons qu'une voie romaine directe reliait Bordeaux à Dax, qu'elle faisait partie de celle que l'itinéraire d'Antonin nomme *iter ab Asturica Burdigalam*, et qu'elle se confondait avec notre 4^e chemin de Saint-Jacques. Mais Bordeaux, la grande ville, importante à toutes les époques au point de vue industriel, commercial et administratif, avait intérêt à être mis en relation avec les côtes de l'Océan pour les surveiller. Nous venons de voir qu'une voie reliait Bordeaux à l'extrémité de la *Pointe de Grave* (*Noviomagus* ou *Soulac*). Une autre voie partant aussi de Bordeaux aboutissait plus au midi sur la côte; c'était la voie romaine *ab Aquis Tarbellicis Burdigalam*. Cette route antique, ayant rejoint le *chemin du littoral*, se confondait avec lui sur une partie de son parcours, et le quittait ensuite pour aller à Dax. Par ce moyen, la capitale des *Tarbelli*, Dax, se trouvait comme Bordeaux, reliée au *chemin du littoral* qui passait sur son territoire, et aussi aux ports de mer de ses côtes.

Je n'ai pas le projet d'étudier la voie romaine de Dax à Bordeaux en passant par les côtes; d'ailleurs les renseignements me manquent. MM. Vielle, Tartière, Dufourcet, Cuzacq et d'autres ont fait là-dessus des travaux estimables qu'il

(1) F. Michel, *Hist. du commerce et de la navigation*, 1, p. 20.

(2) F. Michel, *Hist. du commerce et de la navigation*, 1, p. 510.

faudra toujours consulter. Cependant ils laissent aux archéologues landais un beau sujet de recherches.

MM. Vielle, Tartière et Cuzacq conduisent la voie de Bordeaux au littoral par *Puyau-Mongrand* et *Louse* (paroisse de Sanguinet) (1). Ensuite ils lui font suivre la voie qui longe la mer. Mais en quel endroit la voie romaine s'éloignait-elle du *chemin du littoral* pour aller à Dax ? Ne serait-ce pas vers *Saint-Julien en Born* ?

De là nous serions d'avis de diriger la voie antique vers le château d'*Usa* construit sur motte, où, d'après M. Dufourcet, on a constaté l'existence d'un *castrum* et de constructions antiques, et où M. du Boucher a découvert un tombeau mérovingien et une framée (2). Plus loin est *Lévignac*, qui eut un établissement de l'ordre de Malte (3). Dans cette commune se trouve « un tumulus qui figure sur la carte de l'état major, » connu sous le nom de *Tuc de Lamothe*; il s'élève à 20 mètres » au dessus du lit du ruisseau et semble présenter la configuration d'un camp romain (4). » Près de Lévignac se trouve le lieu de Pégros, où on voit, dit M. Dufourcet, une chaussée qui porte le nom de *camin roumiu* (5). Cette route devait joindre à Lesperon le chemin direct de Dax à Bordeaux.

Je n'ai garde de donner mon opinion comme absolument sûre. Je la soumets aux savants qui peuvent étudier sur les lieux les voies antiques des Landes.

(1) Nous acceptons ce tracé avec quelque méfiance. Ces savants n'ont-ils pas été entraînés par le désir d'identifier *Losa* de l'itinéraire antique avec *Louse* ? A notre point de vue, cette identification serait impossible.

(2) *Bulletin de la Société de Borda*, 1877, p. 358, — 1883, p. 103.

(3) A. du Bourg, *Hist. du Grand-Prieuré de Toulouse*, p. 440.

(4) Cuzacq, *Description des voies romaines dans les Landes de Gascogne*, p. 12. — Voir aussi *Bull. de la Soc. de Borda*, 1883, p. 103.

(5) *Bulletin de la Société de Borda*, 1877, p. 357.

L'histoire des chemins de Saint-Jacques est un sujet bien digne d'études.

On a pu voir par ce qui précède qu'en recherchant leurs traces on trouve presque partout le souvenir des Romains. Ce sont eux en effet qui ont construit ces longues chaussées aux robustes empièvements, dont quelques rares vestiges subsistent encore.

Pendant trois longs siècles de paix, ces routes furent suivies par les armées de l'empire, par ses fonctionnaires, par des voyageurs de toute sorte. C'est alors que les missionnaires de l'Évangile allèrent en tous lieux porter la religion du Christ, fonder des diocèses et des paroisses, bâtir des églises et des oratoires. Qui nous redira les itinéraires de nos apôtres et de nos saints ?

Après la brillante civilisation romaine, après le magnifique épanouissement du christianisme au IV^e siècle, les hordes barbares firent irruption dans le vieux monde, et les mêmes routes servirent aux invasions qui désolèrent notre pays.

L'église polia de son mieux les barbares. Puis Charlemagne, le grand empereur chrétien, étendit au loin les limites de son vaste empire. La légende raconte que saint Jacques lui montra le chemin des étoiles (1), lui ordonna d'en suivre la direction et d'aller en Espagne combattre les Maures. Et le Grand Charles conquit l'Espagne d'une mer à l'autre, dit encore la légende, fit le pèlerinage de Compostelle et dirigea

(1) On appelle encore la *voie lactée* le chemin de Saint-Jacques.

un chemin à travers les Gaules depuis l'Allemagne jusqu'à Saint-Jacques (1).

Plus tard eurent lieu les croisades. Les chevaliers du Christ, la croix sur la poitrine, entreprirent de longs voyages pour atteindre les infidèles en Asie et en Espagne. Les antiques voies furent jalonnées d'hôpitaux et d'hospices bâtis et entretenus par la charité chrétienne, protégées par les ordres religieux de chevalerie. A la suite des croisés armés, vinrent les croisés pacifiques de la prière, et d'innombrables processions de pèlerins parcoururent ces mêmes routes, murmurant des prières et chantant des cantiques.

L'étude de ces voies a préoccupé les savants de notre pays. Je la trouve traitée au congrès scientifique de Bordeaux en 1861, à celui de Pau en 1875, et seulement inscrite au programme du congrès de Dax en 1882. MM. l'abbé Cirot de La Ville (2), l'abbé Pardiac (3), Paul Raymond (4) et Francisque Michel (5) ont écrit sur cet important sujet; enfin Mgr l'évêque d'Aire a inscrit les chemins de Saint-Jacques dans le remarquable programme historique qu'il a proposé au clergé de son diocèse.

J'ai essayé moi aussi de traiter cette importante question en ne dépassant guère les limites de la Gascogne. Mais que je suis loin d'avoir épuisé le sujet! J'ai compulsé beaucoup de

(1) Voir sur cette légende : *Recuerdos de un viage à Santiago de Galicia por el P. Fidel Fita y Don Aureliano Fernandez-Guerra* (Madrid, 1880), pp. 50, etc. etc. Je trouve dans ce même ouvrage (p. 54) cette citation : « *Nonnulli... ferunt Carolum... stratam publicam a Gallia et Germania ad Sanctum Jacobum recto itinere direxisse.* » Ajoutons ces deux vers que le roman de Roncevaux met dans la bouche de Charlemagne :

Conquerre allai d'Espagne le païs,
Jusqu'à Saint-Jaque ai les cheminz assiz.

Fr. Michel, *La chanson de Roland et le roman de Roncevaux* (1869), p. 340.

(2) *Hist. de l'abbaye et congrégation de N.-D. de la Grande Saue.*

(3) *Hist. de saint Jacques le Majeur et du pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle. — Congrès scientifique de Bordeaux.*

(4) *Dict. top. des Basses-Pyrénées, v° Romiu. — Congrès scientifique de Pau.*

(5) *Hist. du commerce et de la navigation à Bordeaux.*

livres, mais pas tous ceux qui auraient pu me fournir des renseignements. Plusieurs savants, avec une obligeance extrême, ont mis à ma disposition le résultat de leurs recherches, mais je ne connais pas tous ceux qui auraient pu m'aider. Il m'aurait fallu fouiller les archives, parcourir les chemins, décrire tout ce qui reste des hôpitaux, des hospices, des chapelles qui les bordent, recueillir l'histoire de ces fondations pieuses et les légendes plus vieilles que l'histoire.

Le vieux monde disparaît peu à peu; et avec lui, les vieux documents, les vieux souvenirs, les vieilles routes, les témoins de l'hospitalité de nos pères, et le reste. Tous les jours la charrue nivelle quelque chaussée antique, le pic démolit quelque pan de mur des vieux hôpitaux, et les traditions qu'on ne respecte plus deviennent plus vagues. Je voudrais, avant que tout fût à peu près effacé, entraîner quelque érudit à étudier avec amour tout ce qui reste encore, à recueillir précieusement le souvenir de ce qui a disparu et à écrire une belle et complète HISTOIRE DES CHEMINS FRANÇAIS QUI VONT A SAINT-JACQUES.

ADRIEN LAVERGNE.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

1. — Le R. P. Fidel Fita y Colomé, de la Compagnie de Jésus, membre de la *Real Academia de la Historia* de Madrid, qui a publié le *livre IV du codex de Compostelle*, si important pour la connaissance de nos chemins, a étudié avec tout le soin nécessaire le codex tout entier, précieux document du XII^e siècle. Je ne puis analyser ici le travail remarquable du savant religieux, je me contente de l'indiquer dans l'ouvrage intitulé : *Recuerdos de un viaje a Santiago de Galicia por el P. Fidel Fita y D. Aureliano Fernandez-Guerra* (Madrid, 1880). — On peut consulter encore sur le même sujet Léopold Delisle, *Note sur le recueil intitulé « de miraculis Sancti-Jacobi »* (Paris, Picard, 1878).

2. — M. l'abbé de Carsalade m'a signalé l'hôpital de *Saint-Antoine de Pargues-Mousques*, près de Pujaudran, dans la juridiction de l'Isle-Jourdain, et m'a montré dans ses archives deux donations faites au XIV^e siècle en faveur de cet hôpital. Siège d'une commanderie, cet établissement était sans doute l'hôpital situé sur les limites de Pujaudran que j'ai mentionné (p. 8) d'après le cartulaire de la mairie de l'Isle-Jourdain. Je pense l'avoir retrouvé à l'ouest de Pujaudran, près d'un ruisseau, sous le nom de *Pont de Saint-Antoine*, sur la carte du canton de l'Isle-Jourdain, publiée par M. Chanche.

3. — M. Labédan, vétérinaire à Auch, m'a fait des observations fort judicieuses sur le chemin entre la Save et la

Gimone. Je prie mon lecteur de vouloir bien relire (p. 8) l'extrait d'une transaction conclue en 1227 entre l'abbaye de Gimont et celle de Grandselve sur la limite de leurs droits de dépaiissance. Le chemin de Saint-Jacques forme une partie de cette limite à partir du *monastère de Saint-Jean*, situé sur la rive orientale de la Gimone. De ce point, la vieille voie se continuait vers l'est (direction donnée par le texte) et allait au *pont de la voie des pèlerins (ad pontem Romevium)*; ce pont devait se trouver, non pas sur la Gimone, à laquelle on tourne le dos depuis le monastère de Saint-Jean, mais sur la *Marcaoue*. Puis on trouvait l'*hôpital d'Ambon (Hospitalem Amboni)* et plus loin celui de *Bestiol (Hospitalem de Bestiol)*. Ce dernier hospice n'était pas à *Giscaro*, mais à *Bestiau*, hameau situé sur l'ancienne route d'Auch à Toulouse et qui conserve le nom de la maison hospitalière du moyen-âge. De Bestiau il n'est pas probable que les pèlerins fissent un détour que rien ne justifie vers le château de Monferran et le moulin de Marestaing sur la Save. C'était sûrement la limite des deux abbayes qui passait par là. Quant à la vieille voie, elle allait directement à l'Isle-Jourdain. Cela est si vrai que le cartulaire municipal de la mairie de l'Isle-Jourdain nous dit que le *Camin francés*, c'est-à-dire le chemin de Saint-Jacques, passait sur la limite (septentrionale sans doute) de la juridiction de Monferran.

Nous avons suivi la direction de l'est à l'ouest pour mieux expliquer notre texte; allons en sens inverse pour avoir la direction normale vers Compostelle. Arrivés à l'Isle-Jourdain, les pèlerins de Saint-Jacques se rendaient directement à l'hospice de Bestiau, puis à celui d'Ambon. Cette voie est devenue la route royale de l'intendant d'Etigny. Vers Ambon cette route se détourne vers le midi pour aller à Gimont; mais les Romains et les pèlerins du XII^e siècle n'avaient pas à se préoccuper de cette bastide qui n'existait pas; leur chemin restait direct. Après avoir passé la Marcaoue (*ad pontem romevium*) la voie allait au monastère de Saint-Jean, traversait la Gimone et se dirigeait sur Aubiet, laissant au midi la route actuelle. M. Labédan assure que ce chemin subsiste encore, remarquable par sa largeur et son caractère d'antiquité.

4. — J'ai signalé (p. 15) le passage des pèlerins à *Saint-Christau* (canton de Montesquiou, Gers). Il y avait en cet endroit un hôpital et un commandeur de l'ordre de Sainte-Christine, au-delà du port d'Aspe. L'*Inventaire de La Caze-Dieu* (Arch. dép. du Gers, H, 5, p. 525) mentionne une *sentence arbitrale prononcée le 29 septembre 1516 contre le commandeur de l'hôpital de Saint-Christau de l'ordre de Sainte-Christie, au port d'Aspe, sur les limites du décimaire de Bars*. Bars est en effet voisin de Saint-Christau.

5. — Pour compléter ce que j'ai dit sur le premier chemin de Saint-Jacques de Lescar en Espagne, il y aurait lieu d'utiliser la *Chronique du diocèse et du pays d'Oloron*, par M. l'abbé Menjoulet.

6. — Je dois à M. l'abbé Breuils, curé de Cazeneuve (Gers), des renseignements sur le deuxième chemin de Saint-Jacques, avant d'arriver à Eauze (voir p. 21). A cent mètres au levant de la Ténarèse, il y avait un hôpital le long du chemin; dans la vigne qui en occupe l'emplacement, on montre *lou carrèu de l'espitau*; de l'autre côté du chemin est le cimetière. La voie, ayant atteint les hauteurs de *La Mothe Gondrin*, se confondait avec la Ténarèse durant un kilomètre environ, puis se continuait vers Eauze (tandis que la Ténarèse allait à *Cazeneuve, Lannepax, Castillon-de-Bats, Lupiac, Peyrusse-Grande, Mascaras* et *Saint-Christau*, sur le premier chemin de Saint-Jacques). Les pèlerins, suivant la voie romaine, descendaient dans la vallée de l'izaute et montaient à *Bretagne*, où était un hôpital mentionné dans l'*Enquête sur l'état des églises du Bas-Armagnac en 1546* (Archives de la ville d'Auch). Ils arrivaient ensuite à Eauze.

7. — Au-delà d'Eauze on trouvait *Manciet*, où les pèlerins étaient exemptés de péage. Le document qui atteste ce fait a été publié par M. l'abbé Cazauran, archiviste du Grand-Séminaire d'Auch, dans son très intéressant ouvrage intitulé « *Baronnie de Bourrouillan* » (Paris, Maisonneuve, 1887, p. 162). Dans ce même livre je vois que la commanderie et l'hôpital de Manciet, situés au sud-ouest de la ville, étaient dédiés à saint Blaise (pp. 420 et 421).

8. — Arrivé à Navarrenx, le 2^e chemin de Saint-Jacques n'allait probablement pas à Mauléon, comme je l'ai dit (p. 24), le détour serait trop grand; mais il devait arriver à Ostabat par *Charre, Aroue et Uhart*, suivant l'itinéraire toulousain qu'on trouvera plus bas dans une lettre de M. Léonce Couture.

9. — Le R. P. Fita (*Estudios historicos*, Madrid, 1884, p. 66) a publié un poëme historique sur Roncevaux (*Roncesvalles*), dans lequel il est ainsi parlé de l'hospice qui est dans ce lieu célèbre et de la voie qui y passe :

Bona norunt plurimi hujus hospitalis;
Via requirentibus est universalis
Beatorum limina; non est via talis
Jacobum petentibus, nec sic generalis.

Remarquons ce passage :

Via requirentibus est universalis
Beatorum limina.

D'après ce texte, les Espagnols passaient par Roncevaux pour aller en pèlerinage aux tombeaux de saint Pierre et de saint Paul à Rome (*Beatorum limina*). De Roncevaux, ils allaient à Lescar, soit par *Orthez* (P. Raymond, *Dict. top. des Basses-Pyrénées*, v^o *Romiu*), soit par *Navarrenx* (voir la lettre suivante de M. Couture), puis ils se rendaient à Auch. A partir de cette ville vers l'Italie, le chemin des pèlerins se confondait indéfiniment avec l'antique voie de Bordeaux à Jérusalem : celle-ci, arrivée à Milan, se divisait en deux branches qui allaient à Jérusalem par des contrées différentes. Tandis que l'une se dirigeait du côté de Constantinople, l'autre suivait l'Italie du nord au sud, en passant par Rome. Telle était assurément la voie des pèlerins d'Espagne pour se rendre aux basiliques de saint Pierre et de saint Paul.

J'ai demandé l'étude des chemins français qui vont à Saint-Jacques. Mais la grande et sainte voie qui liait les trois pèlerinages majeurs, Jérusalem, Rome et Compostelle, mériterait bien d'exciter le zèle et les investigations des savants.

Sur « le Chemin de Tolose à Saint Jacques de Compostelle
en Galice. »

Lettre à M. Adrien Lavergne.

Mon cher ami,

Votre dernier article, en ce moment imprimé dans la *Revue*, était déjà aux mains des typographes, lorsque j'ai eu la bonne fortune de rencontrer le vieux guide des *senjaquès* toulousains. C'est une plaquette de huit feuillets petit in-8°, dont voici la description et l'extrait.

Sur le recto du premier feuillet, le titre : « LE CHEMIN / DE TOLOSE A / SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE / en Galice. » Puis une gravure sur bois fort grossière, représentant saint Jacques à mi-corps, le chapeau à coquilles en tête, un gros livre pressé sur la poitrine sous la main droite, le bourdon de pèlerin à la main gauche, et en légende, au bas : S. IACOBVS MAIOR. Au dessous : « A TOLOSE, / de l'imprimerie de P. D'ESTEY, à l'en-/seigne de la presse d'Or, près le college / de Foix. 1650. »

Au verso, on lit cette instruction :

Premierement l'on doit devant que de partir de Tolose, aller visiter les corps Saints, à l'Eglise Saint Sernin, et là faire son Oraison en priant DIEU, et à Monsieur Saint Jacques, luy laisser (*sic*) faire son voyage, et puis partir, et se mettre en chemin.

Suit une autre instruction en 4 lignes sur la façon dont les lieues sont marquées dans ce livret.

Je copie maintenant les premières lignes de la p. 3, où commence l'itinéraire des pèlerins.

S'ENSVIT LE CHEMIN DE
*Tolose à Saint Jacques, de
Compostelle en Galice.*
Premierement.

TOLOSE cité.	
Le Touch village	d[emi]e lieue.
Colomiez village	d. lieue.
Legue-vin village	i. lieue.
La Hilhe en Iordain ville	ij. lieues.
Gimont ville	ij. lieues.

C'est la route des pèlerins du dix-septième siècle, qui, modifiée par le déclin de l'hospitalité et par les changements de la voirie, pouvait bien ne pas coïncider exactement avec celle du *Codex* de Compostelle. Il me semble au reste qu'elle est au fond identique à celle que trace dans vos additions et corrections (ci-dessus, p. 68-69) M. Labedan, vétérinaire à Auch.

De Gimont à *Aubiet*, le livret marque « ij. lieues grandes » et de plus il donne une instruction relative à un changement dans la monnaie courante :

Les ardis de l'espèce commencent d'avoir mise, valent trois deniers.

A « Auch cité, » séparée ^{d'Aubiet} de ~~Gimont~~ par « ij. lieues et demie », nouvelle instruction monétaire :

Les petites vaquettes de Bearn valent les quatre un liard.

Voici maintenant la route des pèlerins depuis Auch jusqu'au Béarn :

Baran ville	i. lieue.
L'ahilete ville	i. lieue et demie.
Montesquieu petite ville	demi lieue grande.
Poylo bonne petite ville	demi lieue.
S. Christaud ou le Forget village	i. lieue et d.
Mar[c]jac ville	i. lieue.
Auriabat village premier d'Armagnac	i. lieue et d.
Mauborguet de riviere ville	i. lieue et d.
Vidouze village dernier d'Armagnac	d. lieue.

Je n'ai pas besoin de vous dire que *L'Ahilete* (mieux *La Hilette* ou *l'Islette*) c'est L'Isle-de-Noé. Ce diminutif est sans doute corrélatif à *la Hille* (l'Isle-Jourdain), par où les *senjaquès* entraient en Gascogne. Inutile aussi de noter que *Poylobon* (Pouylebon) a été défiguré par un quiproquo des imprimeurs, qui ont cru qu'il s'agissait d'une « bonne petite ville. »

Voici maintenant les localités béarnaises traversées par les pèlerins : Le Luc (à une lieue de Vidouze), Nogia, petite ville (1 l.), Gabaston village (1 l. 1/2), Morlas v. (2 l. 1/2), Lesca cité (2 l. petites), le port *del gabe bernés* (1/4 de l.) avec cette note : « Il se passe à vaisseau. » Puis Arbus pet. village (1 l. 1/2), Moneng v. (1 l. 1/2), Luc Fontange pet. village (1 l. 1/2), Navarrens v. (2 l. petites), Charra « petite ville de Bearn derniere » (3 l. pet.)

Aucun de ces noms n'offre de difficultés : le plus défiguré est *Nogia* (mieux *Noya*), c'est-à-dire Anoye (canton de Lembeye). Après avoir quitté Charre, les pèlerins avaient encore à faire une traversée « à vaisseau, » à une lieue et demie de cette petite ville, au port de Sazoug (*sic*,

mieux *Sazou* ou *Sazo*), le Saison ou Gave de Mauléon, au pays Basque.

A Charre, ils avaient payé la *rebe* (?) des pièces d'or qu'ils portaient sur eux : savoir « un liard pour piece d'or grande ou petite. » Ils traversaient « Aroua village 1 de Bascous en France, » aujourd'hui Aroue, à une lieue et demie du Saison, puis Huart (Uhart) « village premier de Navarre » à une lieue et demie d'Aroue; puis, à une distance d'une « lieue petite », ils atteignaient « Ostabat ville », où vous nous avez montré le point de réunion des pèlerins du Puy avec ceux de Bordeaux et avec ceux de Périgueux. Vous voyez qu'au dix-septième siècle, les pèlerins de Toulouse, ayant renoncé à leur ancien itinéraire par Oloron, Sarrance et Urdos, allaient aboutir à ce rendez-vous presque général des pèlerins de France.

Je copie maintenant toute une demi-page (p. 4), curieuse surtout par des indications monétaires :

Larsaby [Larceveau] petite ville	ij. lieues.
Mongelous petite ville	ij. lieues.

Saint Jean de Pè de porc (sic) *au piè de la montagne, d'icy en avant les petites vaquettes de Bearn, ne valent plus. Coronats de Nauarre, valent les quatre un liard.*

Les deux coronats valent un marbesi [maravedis]. — Doubles de la Baque valent huit marbesis.

Doubles nauaresques valent huit liards.

Reales de Castille valent dix-huict liards.

Ducats valent onze reals de Castille.

Escus au soleil, valent dix reals.

Testons de France, valent deux reals et demy.

<i>Ardits de l'espèe ne valent plus</i>	i. lieue et d.
Las Ferrieres	iiij. lieues et d.

L'hermitage de Saint-Sauveur au bout de la montagne, demi-lieue.

Roncevaux monastere Notre-Dame.

Icy se montre dedans la dite Eglise plusieurs belles reliques, et le corn de Rolland, un estrieu dudit Rolland, comme l'on dit, les deux plombades de Rolland et Olivier, la chapelle de Rolland, le tombeau où furent ensevelis ses compagnons et un hospital pour les pelerins d. lieue.

Je ne veux pas suivre nos pèlerins au delà des monts. Je ne puis cependant me défendre de vous citer, à vous, mon cher ami, qui aimez tant les vieilles légendes, celle de *Santo Domingo de la Calsade*. Dans l'église de cette ville, dit mon guide, « se montre un coq et une geline tous blancs, dedans une petite clausure, où chascun pelerin en prend une plume, en souvenance d'un grand miracle qui fut faict en ladite ville, d'un pellerin qui fut pandu à tort, ainsi que l'on dit; et y a une petite chapelle là où il fut prins, et au lieu là où estoit la fourche où il fut pandu [il y] a un Oratoire et on montre dedans une chapelle le chapeau dudit pelerin et le bois des fourches. » Malheureusement le *miracle* n'est pas autrement raconté.

Je copie également la petite instruction (p. 12) qui accompagne le nom de « Compostelle saint Jacques cité. Tous les Pelerins doivent recevoir le Corpus Domini comme à Pasques, et y a Prestres de toute nation pour soy confesser, et reçoivent les Pelerins françois à la chapelle de France, qui est dernier [derrière] le grand autel... Et puis se mettent confraires de S. Jacques, et chacun prend un petit Cartel signé du Cardinal Maiour de ladite Eglise. Et se montrent les reliques une ou deux fois le jour seulement. »

Suit (fin de la p. 12 et p. 13) une « Chanson moult profitable aux Pelerins qui vont à Saint Jacques. » C'est une composition fort incorrecte, empreinte d'un esprit pratique qui dénonce encore mieux une origine populaire. Les deux premiers quatrains recommandent une sage lenteur dans le voyage, dont les fatigues peuvent devenir mortelles :

Vous qui allés à Saint Jacques, Le vous prie humblement Que n'ayez point de haste : Allés tout bellement.	Las ! que pauvres malades Sont en grand desconfort ! Car mains hommes et femmes Par les chemins sont morts.
--	--

Le second couple de quatrains regarde le bagage des pèlerins :

Vous qui allez à Saint Jacques, Au moins en temps d'esté, Ne prenez point grand charge, Allez sur le leger.	Car de peu l'on se fasche (<i>fatigue</i>), Je parle à gens de pied; Ducats à deux visages Portez-en si en avez.
--	---

Le troisième conseille de mettre des provisions dans sa besace.— Le quatrième, que voici, va plus loin, par horreur sans doute de la cuisine espagnole :

Vous qui allez à Saint Jacques, Le vous voudrois prier Que ne fussiez point lasches A apprester à disner.	Les hostesses sont fines, Elles ne servent rien, Qui sçait faire cuisine Il luy servira bien.
--	--

Le même conseil est donné, pour finir, en espagnol, et on y ajoute qu'il faut chercher des *chambres bien propres* dans d'autres maisons que les hôtelleries :

Vos qu'andais a Santiago, Mire vostre mercé Nou ay en posades Nada para comer.	Bosquais en altras cazes Lo qu'abets menester. Si queres bones cames Moy limpes hallarés.
---	--

Je corrige les fautes typographiques qui rendent ce mauvais espagnol inintelligible, mais je lui laisse son caractère de jargon hispano-français, qui me dispense d'en donner la traduction.

A la fin de la p. 13 se trouve le mot sacramentel FIN. Mais au

verso l'imprimeur a placé encore une « Oraison devote à Monsieur Saint Jacques », consistant en un dizain de vers décasyllabiques moins que médiocres. Le reste de la p. 14 et toute la p. 15 sont occupées par un supplément d'itinéraire à l'usage des pèlerins qui voudraient, au retour de Compostelle, aller en dévotion à N. D. du Montserrat. Le verso, qui termine la plaquette, est orné d'un bois, un peu meilleur que celui du titre, représentant Jésus-Christ en croix, entre la sainte Vierge et saint Jean, la Madeleine à ses pieds. On lit au-dessous ces quatre lignes :

Qui en aura affaire se retire (*s'adresse*) à la rüe de
la Pomme, chez Vidal Delfaur,
Maistre Colletier.
1650.

Evidemment cet honnête industriel tenait l'article *Saint-Jacques* et faisait exécuter par l'imprimeur d'Estey les guides dont les pèlerins se munissaient chez lui. Quelques détails de style et de nombreuses incorrections montrent que ce livret populaire, publié sans privilège ni approbation en vertu d'un vieil usage, représente une rédaction plus ou moins antérieure à la date de 1650.

Vous me pardonnerez d'avoir insisté trop longtemps sur cette plaquette qui n'ajoute rien à votre savant travail, mais qui, je l'espère, ne sera pas sans quelque intérêt pour vous et pour ceux que vous avez initiés à ce beau et curieux sujet.

Agréez, mon cher ami, etc.

LÉONCE COUTURE.

Tailandier. Nica
10/1951
lu





